

# COMMUNE DE LEYSIN

2022





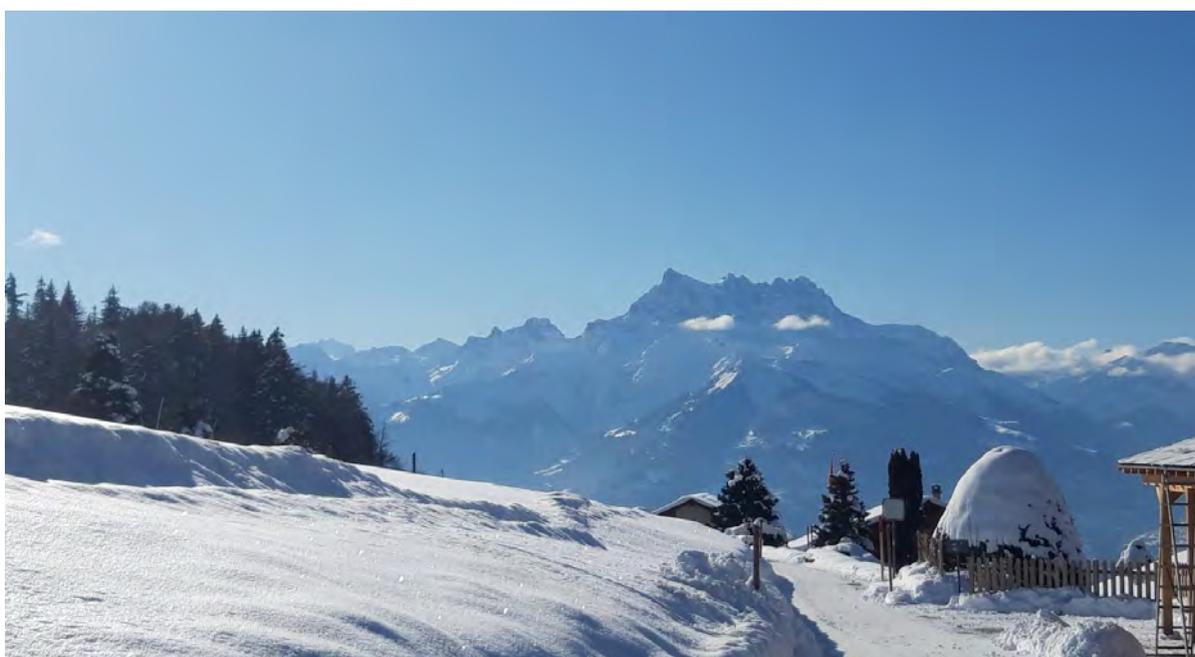
# Commune de Leysin

## MUNICIPALITE DE LEYSIN

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2022

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal de Leysin, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2022 ainsi que les comptes de la Caisse communale pour le même exercice.



# TABLE DES MATIERES

<b>MUNICIPALITE</b>	<b>p. 3</b>
- Composition	p. 3
- Organisation	p. 4
- Délégations municipales	p. 12
- Commissions	p. 13
- Séances de la Municipalité	p. 15
- Préavis et communications au Conseil communal	p. 15
- Rencontre des trois Municipalités	p. 16
- Autorisation générale d'achats et de ventes de biens et de droits immobiliers	p. 16
- Nonagénaires - centenaire	p. 16
- Mérite sportif	p. 18
<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>p. 19</b>
- Liste des membres	p. 19
- Bureau - Commissions	p. 20
- Activités du Conseil communal	p. 24
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>p. 27</b>
- Personnel communal	p. 27
- Exercice des droits politiques	p. 28
- Référendums et initiatives	p. 30
- Naturalisations	p. 30
- Manifestations	p. 31
- Visite préfectorale – Protection civile	p. 32
- Bus local	p. 33
- SDIS Alpin	p. 34
<b>TOURISME ET SPORT</b>	<b>p. 35</b>
- Taxe de séjour – ATALC - GSL SA	p. 35
- Finale du Tour du Chablais	p. 35
<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS</b>	<b>p. 36</b>
<b>SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX</b>	<b>p. 37</b>
- Répartition des heures effectives par chantier et par département	p. 37
- Service administratif – Culture et loisirs - Tourisme	p. 38
- Installations sportives – Terrains communaux	p. 39
- Pâturages – Bâtiments communaux et halte de Versmont	p. 40
- Routes et voirie – Parcs et promenades	p. 41
- Cimetière – Ordures ménagères et déchets	p. 42
- Décharge terreuse – Réseau égouts et épuration – Temples et cultes	p. 43
- Collège Le Suchet	p. 44
- Police - Service des eaux	p. 45
- Récapitulation générale	p. 46
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>p. 47</b>
- Informations générales	p. 47
- Répartition des heures effectives par chantier et par commune	p. 48
<b>CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>p. 50</b>
- Statistique et recensement annuels	p. 50
- Inhumations	p. 51
<b>DOMAINES ET FORETS</b>	<b>p. 52</b>

**COMPOSITION**

Issue des élections des 7 mars 2021 (1<sup>er</sup> tour Municipalité), des élections tacites des 28 mars 2021 (2<sup>ème</sup> tour Municipalité) et 25 avril 2021 (1<sup>er</sup> tour Syndic) et élection complémentaire du 13 février 2022 (1<sup>er</sup> tour Municipalité), la Municipalité a eu la composition suivante au cours de l'exercice écoulé :

**Syndic**

M. UDRIOT Jean-Marc (Entente)

**Municipaux**

M. DUBOIS Pierre-Alain  
(Mouvement Indépendant Leysenoud)

Mme HABEGGER Laurence  
(Entente)

M. NIKLES Daniel  
(Le Forum)

M. RYTER Jean Philippe  
(Entente) dès le 28 février 2022

**ORGANISATION**

Vice-présidence : M. DUBOIS Pierre-Alain

\*\*\*\*\*

Secrétaire municipal : M. BONVIN Jean-Jacques

## ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE

## ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – URBANISME – MOBILITE

M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Suppléant : M. NIKLES Daniel

**Administration générale**

- Actes notariés
- Affaires juridiques
- Assurances
- Communication
- Relations extérieures
- Relations intérieures
- Ressources humaines
- Locations diverses

**Urbanisme**

- Gestion urbanisme
- Vision territoriale Leysin 2030
- Cadastre

**Dossiers spécifiques**

GASA SA

**Finances**

- Budget
- Contentieux
- Emprunts
- Facturation
- Impôts et taxes
- Comptabilité générale

**Mobilité**

- Bus navette
- Mobilité douce
- Prolongement ligne Aigle - Leysin
- Liaison verticale
- RC 709
- Zone 30 km/h

## EAUX – INFRASTRUCTURES – VOIRIE - CONSTRUCTIONS

M. RYTER Jean Philippe

Suppléant : M. UDRIOT Jean-Marc

**Entretien des infrastructures**

- Cimetière (aménagement, entretien)
- Eclairage public
- Egouts, épuration, STEP
- Parcs et promenade, Village
- Réseau routier et places de parc
- Temple

**Constructions**

- Police des constructions
- Sécurité des chantiers

**Eaux**

- Analyses
- Micro-centrale
- Sources
- Distribution de l'eau

**Voirie**

- Compostage - déchetterie
- Décharges
- Ressourcerie

**Dossiers spécifiques**

- STEP intercommunale
- Chemin de la Source
- Service information territoire (SIT)

**TOURISME – AFFAIRES SOCIALES – SECURITE PUBLIQUE**

Mme HABBEGER Laurence

Suppléant : M. DUBOIS Pierre-Alain

**Tourisme**

- Taxe de séjour
- Développement vie nocturne
- Relations résidents secondaires

**Sécurité publique**

- Contrôle des habitants
- Défense incendie et secours
- Inhumations
- Police (assistant/gendarmerie)
- Police du commerce
- Protection civile et militaire
- Secours en montagne
- Signalisation touristique
- Contrôle sécurité chantiers
- Salubrité, hygiène
- Taxis

**Affaires sociales**

- Services médicaux
- Services sociaux

**Dossiers spécifiques**

- Site internet communal
- Développement camping
- Zone Camping-cars, Place des Feuilles
- Sortie des aînés
- Plan canicule

**SPORTS – DEVELOPPEMENT DURABLE - INFORMATIQUE**

M. NIKLES Daniel

Suppléant : M. RYTER Jean Philippe

**Sports**

- Centres sportifs
- Bike Park – VTT – Pumptrack
- Maison du Sport vaudois
- Minigolf
- Tobogganing Park
- Sentiers raquettes
- Pistes de ski de fond
- Sentiers pédestres été/hiver
- Nordic Walking
- Avenir des Centres sportifs

**Informatique**

- Cyber sécurité
- Bureautique
- Télématique

**Dossiers spécifiques**

- Manège

**Développement durable**

- Chauffage
- Cité de l'Energie / Energie solaire et renouvelable



**ECOLES PUBLIQUES – AFFAIRES CULTURELLES - FORETS, DOMAINES ET BATIMENTS**

M. DUBOIS Pierre-Alain

Suppléante : Mme HABEGGER Laurence

**Ecoles publiques**

- Collège intercommunal
- Enseignement spécialisé
- Orientation professionnelle
- Services médicaux scolaires
- Collège Le Suchet
- Transports scolaires

**Affaires culturelles**

- Bibliothèque
- Musée
- Lieux de culte
- Paroisses
- Sociétés locales
- Association Loisirs Jeunesse
- Cinéma

**Forêts, domaines et bâtiments**

- Améliorations foncières
- Forêts, domaines, alpages
- Stratégie de développement des bâtiments communaux
- Maison de Commune
- Maison de Paroisse

**Dossiers spécifiques**

- Chalet Le Temeley

Le Vice-Président (et non le suppléant) assume les responsabilités liées à l'administration générale et à la gestion du personnel en cas de remplacement du Syndic.

Chaque titulaire est responsable des bâtiments communaux en rapport avec les dicastères qu'il dirige.



## IMPLANTATION D'UN COMPLEXE HÔTELIER – DEMARCHE PARTICIPATIVE

La société HRS Real Estate SA projette de développer un complexe hôtelier de luxe sur la parcelle n° 1231 de la commune de Leysin. La parcelle se situe dans le cœur de station, à proximité de la télécabine de la Berneuse et à l'arrivée de la prolongation de la voie de chemin de fer Aigle-Leysin.

Le projet vise un hôtel \*\*\*\*\*, avec chambres, suites et appart-hôtel d'environ 460 lits. Il s'inscrit dans la stratégie de développement touristique pour les Alpes vaudoises du plan directeur régional touristique des Alpes Vaudoises (PDRt-AV, 19.1.2022).

HRS, promoteur du projet, le finance et le conduit en associant la Municipalité dans sa démarche. Le bureau d'urbanisme Repetti a été mandaté pour développer un plan d'affectation qui colloquera la parcelle n° 1231 en zone de tourisme et de loisirs et fixera des dispositions réglementaires qui assureront une bonne intégration du complexe hôtelier dans le contexte environnant.

La Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 1<sup>er</sup> septembre 2018 stipule que les autorités sont tenues d'informer la population lors d'une mesure d'affectation ainsi que de prévoir une démarche participative lorsque cette dernière a des incidences importantes sur le territoire (art. 2 LATC). Sur cette base, la Commune a organisé une démarche participative en lien avec ce projet de planification en invitant différents groupes d'intérêts à deux ateliers.

Le premier a été organisé le lundi 27 juin 2022. Il avait pour objectif de discuter de la typologie des bâtiments de Leysin et des éléments qui pourraient être intégrés au cahier des charges des architectes. Pour ce faire, plusieurs temps d'échange ont été prévus avec les participants, permettant de traiter le développement de la parcelle selon plusieurs orientations.

Le deuxième qui aura lieu au début 2023, consistera à évaluer les variantes architecturales selon les critères établis lors du premier atelier. Les comptes rendus des ateliers sont disponibles en



ligne pour tous. Le projet final sera présenté lors d'une séance d'information publique organisée au début de l'enquête publique.

Le premier atelier a réuni 31 participants. Il a permis de mettre en évidence les principaux critères attendus par un échantillon de la population pour l'implantation d'un complexe hôtelier sur la parcelle 1231. L'atelier confirme la deuxième orientation « chalets dispersés » sur laquelle les architectes devront travailler.

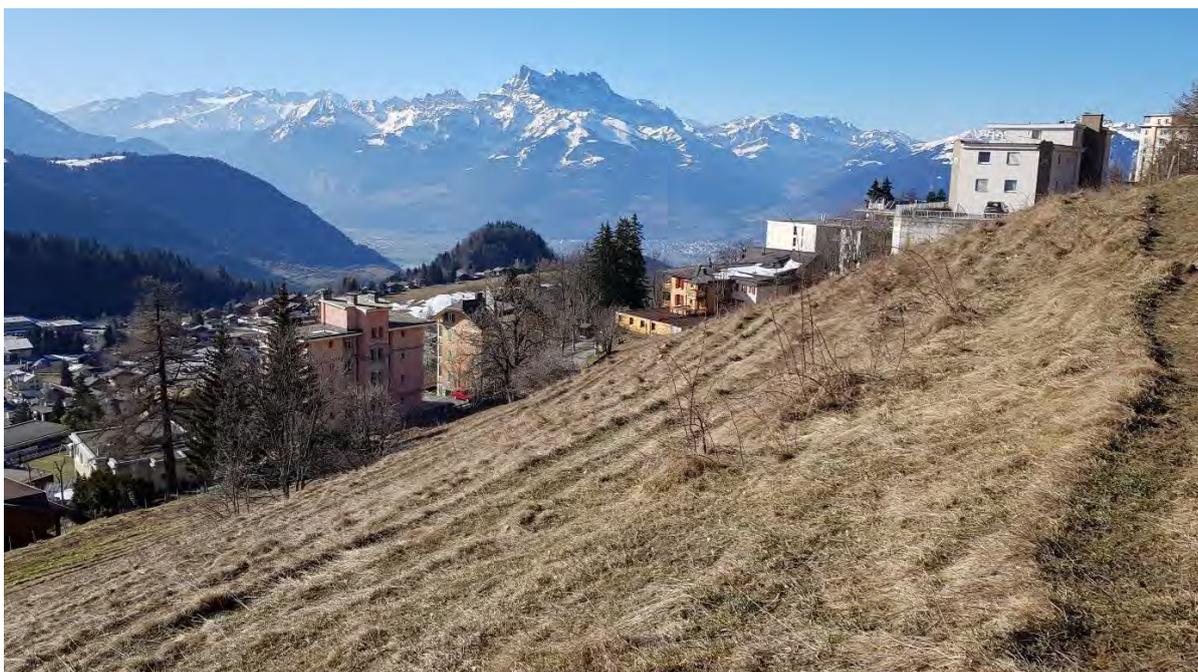
Concernant la mobilité et l'accès au site, les participants semblent privilégier un tunnel ou un système de transport hectométrique. Une option de navette aérienne a été évoquée. Une liaison directe avec la place Large est souhaitée. La réflexion globale sur l'accessibilité au site doit être reprise et une pesée des intérêts devra être menée.

Pour la suite, il est proposé que le promoteur mandate des bureaux d'architectes pour développer plusieurs variantes, tout en tenant compte des critères relevés lors du premier atelier. Les variantes architecturales s'efforceront de tenir compte des éléments suivants :

- La durabilité du bâtiment au niveau énergétique et environnemental avec notamment l'utilisation de matériaux locaux.

- L'utilisation de matériaux naturels en façade afin de maintenir un esprit de montagne et une typologie chalets. Le bois et la pierre ont notamment beaucoup été évoqués comme matériaux de prédilection.
- Une mobilité coordonnée avec les travaux de la gare et l'accès à Plan-Praz (jardin des neiges).
- Des espaces verts aménagés de qualité et en partie ouverts sur l'extérieur avec notamment la préservation des vues sur le paysage et le panorama.
- Des proportions de bâtiments comparables aux bâtiments avoisinants pour une meilleure intégration dans l'environnement bâti.

Les critères discutés et évalués dans le cadre de ce premier atelier participatif ne pourront pas nécessairement être tous retenus, dépendamment notamment de leur faisabilité technique et légale en la matière. Ce sera donc à la Commune, accompagné par HRS et les spécialistes, de prévoir une planification visant à offrir la meilleure qualité possible pour le développement de ce nouveau site, considérant tout au mieux les thématiques largement partagées entre la population et les autorités politiques.



## REPLACEMENT DES CONDUITES D'ADDUCTION DE COUSSY LOUDZE ET DES DEUX ROCHERS AU LIEU-DIT « EN CHAMPILLON »

La Municipalité a entrepris dès août 2022, les travaux de remplacement des conduites de Coussy-Loudze et des Deux-Rochers sur la Commune d'Ormont-Dessous, au lieu-dit « En Champillon » sur une longueur d'environ 520 m. Ces deux artères représentent les ressources principales en eau potable de la Commune de Leysin.

En parallèle, la Commune d'Ormont-Dessous a programmé la réfection de la chaussée du chemin de Cergnat à l'amont du chantier. Il était impératif d'installer les tuyaux et de franchir la chaussée rapidement afin de ne pas stopper les travaux de pose de l'enrobé. Les bonnes conditions climatiques ont permis cette exécution. Des contreforts enterrés en béton, soit des murs d'une épaisseur de 80 cm, ont été construits en travers de la fouille tous les 50 m environ. Ceci permet de retenir les conduites au fur et à mesure de l'avancement de la pose et de sécuriser dans le temps le remblayage de la fouille, afin d'éviter tout mouvement de terrain lors de fortes pluies.



Le tracé des conduites est maintenant bien défini et a été relevé à l'aide d'un GPS. La conduite de Coussy a été raccordée et mise en service. Les pressions maximums aux points de raccordement aval sont de 61 bars pour la conduite de Coussy et de 46 bars pour celle des Deux-Rochers.

Ces travaux conséquents ont nécessité l'emploi de machines adéquates (pelles araignées) du fait de la topographie du terrain qui varie avec des pentes allant de 25 à 45°. Des filets de protection pour la Route cantonale à l'aval ont été mis en place. En raison de l'inaccessibilité du site, les tuyaux et le bétonnage des contreforts ont été livrés par hélicoptère.

Le raccordement de la conduite des Deux-Rochers a été programmée pour le printemps 2023 dès le retour d'une météo favorable.



Filets de protection



Contrefort armé

## CHALET LE TEMELEY

Suite au crédit adopté par le Conseil communal fin 2019, le chalet du Temeley a fait l'objet d'importants travaux de rénovation au cours de cette année, afin de répondre aux normes sanitaires imposées par les autorités cantonales.

Un concept d'amélioration global mis sur pied a permis, entre autres, d'isoler le chalet et de moderniser l'ensemble de l'installation électrique.

L'assainissement du local de fabrication du fromage ainsi que le remplacement des fenêtres, portes et carrelage apportent une nette plus-value pour l'exploitant. La cuisine a également été agrandie et un économat ainsi qu'un local technique avec installation d'une chaudière à pellets ont vu le jour.

Un espace convivial pour accueillir les visiteurs a été réalisé. Toutefois, l'ancienne étable n'a pas subi de modification afin de conserver l'authenticité de la bâtisse.

Au premier étage, trois chambres destinées aux employés ont été entièrement réaménagées pour gagner en confort et en luminosité. De plus, les combles accueillent désormais deux

nouvelles chambres pour l'exploitant et sa famille.

Des toilettes reliées aux eaux usées et adaptées aux personnes à mobilité réduite ont pris place dans une ancienne pièce de stockage du rez-de-chaussée.

La dernière étape consistera à rénover la toiture en tavillons (environ 600 m<sup>2</sup>), laquelle date des années 70 et a subi les affres du temps.



*Le local de fromagerie a été entièrement refait pour correspondre aux normes.*

## BALISAGE DES ZONES DE TRANQUILLITE DE LA FAUNE SAUVAGE

Suite à l'entrée en vigueur en 2022 des directives sur les zones de tranquillité de la faune sauvage, la Division biodiversité et paysage du canton (DGE-BIODIV) a mis sur pied un plan de balisage de ces sites et une campagne de sensibilisation.

Les emplacements ont été définis en collaboration avec les services communaux et un mandataire, accompagnateur en moyenne montagne et garde faune auxiliaire. Ce concept a identifié des lieux propices pour transmettre des informations générales et d'autres où des conflits potentiels sont attendus. Le mandataire s'est notamment basé sur un travail de prospection de terrain durant l'hiver dernier.



L'ensemble de la signalisation sera mis en place par les services communaux dès le printemps 2023.

Les zones de tranquillité sont des sites importants pour les mammifères et les oiseaux sauvages. Cette approche entraînant une limitation des activités de loisirs, il est important que la tranquillité de la faune, soit mise en évidence. La signalisation de telles zones privilégie une communication rapide des règles de comportement et des recommandations ainsi qu'un concept uniforme.

Les enquêtes montrent que les adeptes de sports de loisirs se conforment volontiers aux panneaux installés dans le paysage en faveur du bien-être des animaux sauvages.

Les activités de loisirs dans les zones de tranquillité ne sont pas autorisées à certaines périodes de l'année ou alors seulement avec des restrictions, p. ex.

obligation d'emprunter les chemins. Les zones de tranquillité peuvent être contraignantes ou recommandées.

**Zones de tranquillité contraignantes:** la délimitation des zones de tranquillité contraignantes résulte d'un processus législatif (p. ex. loi cantonale sur la chasse ou plan directeur communal). Les infractions sont punissables (plainte pénale, amende d'ordre).

**Zones de tranquillité recommandées:** les zones de tranquillité recommandées se fondent sur une recommandation de l'autorité compétente invitant le public à avoir des égards particuliers dans une zone de repli présentant une grande importance pour la faune. Aucune sanction n'est prévue.

La carte indiquant les zones qui protègent la faune sauvage des loisirs liés aux sports d'hiver est accessible sur le site [www.zones-de-tranquillite.ch](http://www.zones-de-tranquillite.ch).

## DELEGATIONS MUNICIPALES

**Association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL)**

M. DUBOIS Pierre-Alain,  
Comité directeur  
M. UDRIOT Jean-Marc,  
Conseil intercommunal

**Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)**

M. RYTER Jean Philippe,  
Comité directeur

**Bus local**

M. UDRIOT Jean-Marc, Président

**Commission de police**

Mme HABEGGER Laurence, Présidente  
M. DUBOIS Pierre-Alain  
M. NIKLES Daniel

**Groupement Forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)**

M. DUBOIS Pierre-Alain

**Police des constructions**

Commission des constructions  
M. RYTER Jean Philippe, Président

**Commission de salubrité et d'hygiène**

Mme HABEGGER Laurence, Présidente  
M. NIKLES Daniel

**Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO)**

M. DUBOIS Pierre-Alain

**Taxations immobilières et fiscales**

Taxation incendie des immeubles  
M. UDRIOT Jean-Marc

Estimation fiscale des immeubles

M. UDRIOT Jean-Marc

**Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)**

M. NIKLES Daniel,  
Conseil d'administration

**Association du site didactique des énergies renouvelables**

M. NIKLES Daniel

**Colonne de secours**

Mme HABEGGER Laurence

**Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC)**

Mme HABEGGER Laurence

**Paroisses catholique et protestante**

M. DUBOIS Pierre-Alain

**Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA**

Mme HABEGGER Laurence

**ASANTE SANA**

Mme HABEGGER Laurence

**Association régionale de l'action sociale Aigle-Pays d'Enhaut (ARASAPE)**

Mme HABEGGER Laurence

**Chablais Sport**

M. NIKLES Daniel

**Chablais Région**

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

**Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)**

M. UDRIOT Jean-Marc  
Mme HABEGGER Laurence

**Communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises (CITAV)**

Mme HABEGGER Laurence

**Hôpital du Chablais**

Mme HABEGGER Laurence

**Maisons de retraite**

Mme HABEGGER Laurence

**Organisation régionale de protection civile (ORPCi)**

Mme HABEGGER Laurence

**SATOM SA**

M. RYTER Jean Philippe

**Plateforme Santé Haut-Léman (PSHL)**

Mme HABEGGER Laurence

**Société du Gaz de la Plaine du Rhône (SGPRh)**

M. UDRIOT Jean-Marc



**Association du Refuge de Solacyre**

Mme HABEGGER Laurence

**Fondation Leysin Big Air Bag**

M. UDRIOT Jean-Marc

M. NIKLES Daniel

**Association des commerçants et Artisans de Leysin (ACAL)**

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

**Union des Communes Vaudoises (UCV)**

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

**Association Leysin Arts Auditorium**

M. DUBOIS Pierre-Alain

**COMMISSIONS****Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)**

Président	M.	GENILLARD François, Municipal d'Ormont-Dessus
Vice-présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale de Leysin
Membres	M.	FISCHER Rémy, Municipal d'Ormont-Dessous → 30.09.2022
	M.	BORLOZ Pierre-Alain, Municipal d'Ormont-Dessous dès le 01.10.2022
	M.	OGUEY Louis Philippe
	M.	GREMINGER Alain, Cdt du Service de défense incendie et de secours (SDIS Alpin)
	M.	GENILLARD Philippe
Secrétaire	M.	BELKACEM Malik
Caissière	Mme	MONNEY Joëlle, Boursière communale de Leysin

**Police des constructions - commission d'enquête**

Président	M.	RYTER Jean Philippe, Municipal
Secrétaire	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal

**Commission de salubrité et d'hygiène**

Président	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale
Membres	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal
Médecin	Dr	DOUSPIS Stéphane

**Commission de sécurité au travail (selon directives SUVA)**

Président	M.	CHESAUX Pierre Henri, Chef du Service des Travaux et des eaux
Membres	M.	BELKACEM Malik, Assistant de Sécurité Publique
	M.	CHESAUX Jonathan

**Commission de police**

Président	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	Mme	DIAS Stéphanie → 30.09.2022
	Mme	BANDEIRA Jennifer dès le 01.10.2022

**Commission du bus local**

Président	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
Membres	M.	PELLAUD Antoine, Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)
	M.	WAHL Jacques, Association des Propriétaires de Résidences secondaires (APRS)
	M.	DESEYN Brecht, Intersoc
	M.	BÜRGIN Patrick, ATALC
	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC dès le 15.08.2022
	M.	TISSOT-DAGUETTE Philippe, Société des Hôteliers Leysin (SHL)
	Mme	DOURDAN Constance, ACAL
	M.	DISCHAMP Terry, ACAL
	M.	BELKACEM Malik, Assistant de sécurité publique
	M.	REPICI Natale, Leysin Excursions
	M.	REPICI Giuseppe, Leysin Excursions
	M.	PACCAUD Michel, Délégué à la mobilité et à l'urbanisme

**Commission culturelle**

Président	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	BÜRGIN Patrick, Directeur ATALC
	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC dès le 15.08.2022
Trésorière	Mme	CHABLAIX Delphine
Secrétaire	Mme	HILTMANN Tamara

**Commission VTT**

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	BÜRGIN Patrick, Directeur ATALC
	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	M.	HEFTI Blaise, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD Fabian, Conseiller communal
	M.	ROTH Yann
	M.	BAER Christophe
	M.	SAUSER Christophe
	Secrétaire	Mme

**Commission de l'énergie**

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	CHESAUX Pierre Henri, Chef du Service des Travaux et des Eaux
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	M.	DUPERTUIS Michael, Délégué à l'énergie → 31.07.2022
	Mme	DUROUX BARMAN Marie-Luce, Déléguée à l'énergie dès le 01.08.2022
	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal

## Commission énergie, climat et durabilité

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
	Mme	GALLMEIER Joan, Conseillère communale
	M.	GAULIS Claude, Conseiller communal
	M.	GAGNEBIN Luc-Etienne, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD René, Conseiller communal
	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
	Mme	GRÜTER Adeline, Conseillère communale
	Mme	GRIFFET-GASSER Fabienne, Conseillère communale
Secrétaire	Mme	DUROUX BARMAN Marie-Luce, Déléguée à l'énergie dès le 01.08.2022

## SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu, pendant l'année 2022, 36 séances qui ont eu lieu en général le lundi, à 13h30. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 282 pages de procès-verbaux et touchent 872 objets divers ainsi que 170 dossiers de constructions et d'aménagement du territoire.

Le Syndic et le Secrétaire municipal préparent le jeudi la séance du lundi suivant. Le courrier à traiter est remis aux municipaux concernés et porté à l'ordre du jour. Le courrier, dit de simple information, est distribué de la même façon mais n'est pas évoqué en séance, sauf si le

Municipal intéressé juge utile d'en faire mention.

En principe, le procès-verbal ne relate pas les délibérations qui n'ont pas abouti à une décision. Cette règle n'est toutefois pas absolue lorsqu'il convient d'assurer le suivi de certains dossiers dont l'étude se reporte sur plusieurs séances ou lorsqu'il s'agit de mentionner, pour la chronique, des événements auxquels la Municipalité a pris part.

Avant examen en séance de Municipalité, les dossiers de demandes de permis de construire sont étudiés par la Commission des constructions.

## PREAVIS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL 2022

- N° 1 Réfection des toitures et façades en tavillons des divers chalets du Hameau d'Aï
  - N° 2 Remplacement des conduites d'adduction de Coussy Loudze et des Deux Rochers au lieu-dit « En Champillon » sur le territoire de la Commune d'Ormont-Dessous
  - N° 3 Achat d'un tracteur Steyr
  - N° 4 Big Air Bag – parcelle RF no 883 – constitution de charge foncière
  - N° 5 RC 709 – Réhabilitation Crettaz-Leysin
  - N° 6 Modification du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin du 7 août 2019
  - N° 7 Mandat d'Etudes Parallèles (MEP) en vue de la construction de l'interface Leysin-Télécabine (LTC)
  - N° 8 Arrêté d'imposition pour l'année 2023
  - N° 9 Budget de l'exercice 2023
- Rapport de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux pour l'année 2022 et réponses de la Municipalité
- Comptes et gestion 2021

## AUTORISATION GENERALE D'ACHATS ET DE VENTES DE BIENS ET DE DROITS IMMOBILIERS

Au cours de l'année 2022, la Municipalité a effectué l'opération suivante :

- Constitution de charge foncière concernant la parcelle RF no 883 d'une valeur de CHF 400'000.-- en faveur de la Confédération suisse.

## RENCONTRE DES TROIS MUNICIPALITES



Conformément à la tradition, les Municipalités d'Ormont-Dessous, Ormont-Dessus et Leysin se sont réunies en séances plénières les 1er juin et 2 novembre 2022.

Divers sujets ont été abordés, notamment :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SDIS Alpin</li> <li>➤ Glissement de la Frasse</li> <li>➤ Journées des jeunes citoyens</li> <li>➤ Groupement forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiste pour la Vallée</li> <li>➤ Travaux hors zone à bâtir</li> <li>➤ AISOL</li> <li>➤ Ecoles, bâtiments et classes scolaires</li> <li>➤ Crise énergétique 2022-2023</li> </ul> |
|---|---|

## NONAGENAIRES

Quatre personnes ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité à l'occasion de leur nonantième anniversaire, il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Hélène BÄR  
née le 2 janvier 1932

Jeanne MARCHAND  
née le 31 janvier 1932

Monique BESSE  
née le 13 décembre 1932

Gilbert POMATHIOD  
né le 28 décembre 1932

## CENTENAIRE

**Le 18 décembre 2022, Madame Christiane DUVINAGE, doyenne du village a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire.**

Cette journée méritait bien d'être marquée avec solennité, amitié et convivialité. C'est donc avec plaisir que Mmes Patricia Dominique Lachat, Préfète et Laurence Habegger, Municipale lui ont rendu visite à Miremont pour lui présenter les vœux des autorités et lui remettre quelques attentions fleuries. Des moments que Mme Duvinage, en excellente forme, a vécu avec plaisir.

Née dans les hauts de Montreux, enfant unique d'une maman modiste et d'un papa

artiste-peintre, elle s'est tournée vers la musique pour devenir violoncelliste. Elle a passé sa jeunesse entre la plaine et la montagne, entre la Suisse romande et la Suisse allemande, où elle a fait ses études d'infirmière en hygiène maternelle et infantile et également d'assistante sociale, sans oublier la musique.

Elle rencontre son mari à Leysin à travers la musique, lui à l'orgue et elle voix de soprano. Après leur mariage, ils partent en Argentine pour revenir 6 ans plus tard avec leurs deux filles pour s'installer à Kaltbrunn où le papa trouve un poste d'instituteur. C'est en Suisse allemande que naîtra leur fils. Une fois les enfants devenus grands, elle apprend à conduire

et donne des cours de langue. Après son divorce, elle devient maman de jour et ouvre un home d'enfants. Quelques années plus tard, elle reviendra habiter à Leysin chez sa mère et fera connaissance du nouvel amour de sa vie, qu'elle suivra à La Forclaz.

Quadrilingue (italien, espagnol, français et schwyzertütsch), elle travaille tour à tour à la Manufacture, la Buanderie, comme infirmière pour l'American School et également comme intendante au Chalet de l'Entraide.

A côté de ses activités professionnelles, elle chante dans la chorale de Leysin, participe aux sorties du Cinéclub et s'occupe de son jardin.

Fondamentalement joyeuse et tournée de toutes ses fibres vers le monde extérieur,

c'est une femme d'action avec la volonté de faire changer les choses.

Sa passion d'apprendre fait qu'à peine arrivée à l'âge de la retraite, elle se lance dans des formations en médecines alternatives : reiki, réflexologie, veinologie, naturopathie, ostéopathie, drainage lymphatique, etc... cumulant les diplômes et certificats jusqu'à l'âge de 78 ans. Sans compter les cours d'anglais, de sculpture et même d'informatique à 85 ans ! (mais là, ça allait trop vite... elle a arrêté !).

Mme Duvinage a continué à travailler avec ses nouvelles connaissances acquises jusqu'à ses 80 ans. Par moment, elle regrette de ne pas avoir fait médecine. Elle a occupé son dernier poste au cabinet de physiothérapie de Britt Moillen à Leysin.



*Mme Christiane Duvinage entourée de gauche à droite par ses filles, Mme Laurence Habegger, Municipale, Mme Patricia Dominique Lachat, Prêfète et son fils.*

## MERITE SPORTIF

L'objectif du Mérite sportif est de récompenser et d'encourager les jeunes sportives et sportifs, à titre individuel ou en équipe. Il est attribué, en principe chaque année, lors de la dernière séance de l'année du Conseil communal.

C'est donc lors de la séance du Conseil du 15 décembre 2022 que cette récompense a été attribuée à Mlle Havana CUETO CABRERA, membre de la sélection suisse de natation.



Engagée dans une compétition à Amiens en France, c'est sa petite sœur qui a reçu des mains de la Municipalité le Mérite sportif 2022, année extrêmement riche pour Havana tant au niveau de ses performances que pour son changement de vie puisqu'elle suit dorénavant le programme de résidence au Centre national de performance de Tenero.

Depuis l'âge de 3 ans, la natation est devenue sa véritable passion. En l'absence de club à Leysin, elle s'est alors inscrite au Vevey Natation Riviera.

Très compétitive, elle aime gagner, mais elle a aussi appris que les défaites font progresser et grandir, dans le sport comme dans la vie de tous les jours.

Inutile de dire que son rêve ultime est de participer aux Jeux Olympiques.

### Ses plus grands succès en 2022

- Médaillée de bronze 100 m brasse au Festival olympique de la jeunesse européenne à Banska Bystrica, Slovaquie
- Médaillée d'argent au 50, 100 et 200 m brasse aux championnats suisses en petit bassin tout âge confondu à Sion cet automne
- Recordwoman en catégorie moins de 15 ans, 50 m brasse grand bassin, 50, 100 et 200 m brasse en petit bassin
- 2<sup>ème</sup> performance de l'année en catégorie élite, 50, 100 et 200 m brasse en petit bassin

LISTE DES MEMBRES

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2022 (législature 2021-2026)

1. ARSIC Violeta	ENT	24. JAEP Nathalie	ENT
2. BAH Ibrahima	FOR	25. LÖFSTEDT Julia	FOR
3. BARROUD Eric	ENT	26. LUGON-MOULIN Shelley	ENT
4. BAUME Nicolas	MIL	27. MAC DONALD Ian	FOR
5. BLANCHARD Corinne	MIL	28. MANIGLEY Madeleine	MIL
6. BÖSCH Stéphane	FOR	29. MOREL Serge	ENT
7. BRIDE Marie-France	ENT	30. MOREROD Frédéric	MIL
8. CHAMPAGNAC Jean-Daniel	FOR	31. MOTTIER Vincent	ENT
9. CHAUVY Bertrand	MIL	32. NIKLES Joanne	FOR
10. CRESPO Alexandre	FOR	33. OGUEY Damien	ENT
11. CUCHE Théophile	ENT	34. PAVILLARD Fabian	ENT
12. FIEDLER Brock	ENT	35. PAVILLARD René	ENT
13. FRIEDRICH Jean-Luc	ENT	36. PELLAUD Eric	ENT
14. GAGNEBIN Luc-Etienne	FOR	37. PETRUCCI Fabien	ENT
15. GALLMEIER Joan	FOR	38. RAUSIS Sonia	MIL
16. GALLMEIER Julia	FOR	39. SANGLERAZ Pascal	MIL
17. GAULIS Claude	MIL	40. SCHÜLER Françoise	ENT
18. GREMAUD Nicole	FOR	41. TAUXE Lucas	ENT
19. GRIFFET-GASSER Fabienne	MIL	42. TAUXE Philippe	ENT
20. GRÜTER Adeline	ENT	43. VAUDROZ Nicolas	FOR
21. GUERIN Marc	MIL	44. WIDMER-KNECHT Eve	ENT
22. HEBERT Elliott	FOR	45. ZBINDEN Yvan	MIL
23. HEFTI Blaise	ENT		

ENT = Entente Leysenoude

FOR = Le Forum

MIL = Mouvement Indépendant Leysenoud



*Françoise SCHÜLER, Présidente du Conseil communal dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022*

**BUREAU**

	<b>01.07.2021 au 30.06.2022 (élection du 29.06.2021)</b>	<b>01.07.2022 au 30.06.2023 (élection du 30.06.2022)</b>
Présidence	M. GAULIS Claude (MIL)	Mme SCHÜLER Françoise (ENT)
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidence	Mme SCHÜLER Françoise (ENT)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
2 <sup>ème</sup> Vice-Présidence	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. BAUME Nicolas (MIL)
Scrutateurs	M. OGUEY Damien (ENT)	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	M. ZBINDEN Yvan (MIL)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Scrutateurs suppléants	Mme GRÜTER Adeline (ENT)	M. ZBINDEN Yvan (MIL)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. TAUXE Lucas (ENT)
Secrétaire	Mme DELACRETAZ Corinne	
Huissière	Mme GWOZDZ Halina	

**COMMISSION DE GESTION**

	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (élection du 29.06.2021)</b>	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (nomination du 29.09.2022)</b>
Présidence	Mme RAUSIS Sonia (MIL)	Mme RAUSIS Sonia (MIL)
Rapporteur	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
Membres	M. ISENSCHMIED Jean-Christophe (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
	M. CHAUVY Bertrand (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
	M. MOTTIER Vincent (ENT)	M. MOTTIER Vincent (ENT)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
	M. PETRUCCI Fabien (ENT)	M. PETRUCCI Fabien (ENT)

**COMMISSION DES FINANCES – COMMISSION D'INFORMATIQUE  
COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION**

	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (élection du 29.06.2021)</b>	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (élection du 29.06.2021)</b>
Présidence	M. FIEDLER Brock (ENT)	M. FIEDLER Brock (ENT)
Rapporteur	M. BÖSCH Stéphane (FOR)	M. BÖSCH Stéphane (FOR)
Membres	M. BARROUD Eric (ENT)	M. BARROUD Eric (ENT)
	Mme GALLMEIER Joan (FOR)	Mme GALLMEIER Joan (FOR)
	M. GUERIN Marc (MIL)	M. GUERIN Marc (MIL)
	M. HEFTI Blaise (ENT)	M. HEFTI Blaise (ENT)
	M. MOREROD Frédéric (MIL)	M. MOREROD Frédéric (MIL)

**COMMISSION DU SPORT**

	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (élection du 24.06.2016)</b>	<b>01.07.2021 au 30.06.2026 (nomination du 30.09.2022)</b>
Présidence	M. PAVILLARD René (ENT)	M. PAVILLARD René (ENT)
Rapporteur	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)
Membres	M. MAC DONALD Ian (FOR)	M. MAC DONALD Ian (FOR)
	M. DA COSTA ALVES Joao (MIL)	M. GAULIS Claude (MIL)
	Mme JAEP Nathalie (ENT)	Mme JAEP Nathalie (ENT)
	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
	Mme NIKLES Joanne (FOR)	Mme NIKLES Joanne (FOR)

COMMISSION ENERGIE, CLIMAT ET DURABILITE

	<b>01.10.2022 au 30.06.2026 (courrier Municipalité 24.08.2022)</b>
Présidence	M. NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	Mme DUROUX-BARMAN Marie-Luce, Déléguée à l'énergie
Membres	M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic
	Mme GALLMEIER Joan (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
	M. PAVILLARD René (ENT)
	M. MOREL Serge (ENT)
	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	Mme GRIFFET-GASSER Fabienne

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<p><u>Conseil intercommunal</u></p> <p>Mme BRIDE Marie-France (ENT)</p> <p>M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)</p> <p>M. CUCHE Théophile (ENT)</p> <p>Mme GREMAUD Nicole (FOR)</p> <p>Mme GRIFFET-GASSER Fabienne (MIL)</p> <p>Mme MANIGLEY Madeleine (MIL)</p> <p>M. MOREL Serge (ENT)</p> <p>M. PAVILLARD Fabian (ENT)</p> <p>M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic (ENT)</p>	
<p><u>Comité de direction</u></p> <p>M. TAUXE Philippe, Président</p> <p>M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal</p>	

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES  
DE LA REGION D'AIGLE (AERA)**

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

Conseil intercommunal

M. PELLAUD Eric (ENT)

M. ZBINDEN Yvan (MIL)

M. CHESAUX Pierre Henri, Chef du service des  
travaux et des eaux (Commission de gestion)

Comité de direction

M. RYTER Jean Philippe, Municipal

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA  
PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE (ORPC)**

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

Conseil intercommunal

Mme HABEGGER Laurence, Municipale (ENT)

M. HEBERT Elliott (FOR)

**ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL**

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil communal a tenu quatre séances et a pris les décisions suivantes :

---

**Séance du 31 mars 2022**

---

**Préavis no 1/2022 – Réfection des toitures et façades en tavillons des divers chalets du Hameau d’Ai**

- D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 61'000.-- TTC, pour financer les travaux de réfection des toitures et façades en tavillons des divers chalets du Hameau d’Ai,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
- D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum dès le budget 2023.

**Préavis no 2/2022 – Remplacement des conduites d'adduction de Coussy Loudze et des Deux Rochers au lieu-dit « En Champillon » sur le territoire de la Commune d'Ormont-Dessous**

- D'accorder à la Municipalité, un crédit de fr. 1'255'000.-- afin de financer le remplacement des conduites d'adduction de Coussy Loudze et des Deux Rochers au lieu-dit « En Champillon » sur le territoire de la Commune d'Ormont-Dessous,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de fr. 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 30 novembre 2021 à hauteur de fr. 35'673'876.--,
- D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum.

**Préavis no 3/2022 – Achat d'un tracteur Steyr**

- D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 250'000.-- pour financer l'achat d'un tracteur Steyr,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
- D'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum dès le budget 2023.

**Préavis no 4/2022 – Big Air Bag – parcelle RF no 883 – constitution de charge foncière**

- D'autoriser la Municipalité à grever la parcelle RF no 883 de Leysin d'une charge foncière en faveur de la Confédération Suisse,
- De fixer la valeur de la charge foncière à un montant maximum de fr. 400'000.-- (quatre cent mille francs),
- D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes en relation avec l'opération proposée.

## Préavis no 5/2022 – RC 709 – Réhabilitation Crettaz-Leysin

- D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 1'610'000.-- TTC, pour financer les travaux de réhabilitation de la RC 709 Crettaz-Leysin,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de fr. 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 30 novembre 2021 à hauteur de fr. 35'673'876.--,
- D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum dès le budget 2024.

---

## **Séance du 30 juin 2022**

---

### Comptes et gestion 2021

- D'approuver les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021

### Préavis no 6/2022 – Modification du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin du 7 août 2019

- D'adopter la modification du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin du 7 août 2019,
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes démarches nécessaires pour mener ce projet à terme et, le cas échéant, à plaider devant toute instance,
- De soumettre la modification du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin du 7 août 2019 à l'approbation de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).

### Préavis no 7/2022 – Mandats d'études parallèles (MEP) – Interface Leysin Télécabine (LTC)

- D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 450'000.-- TTC pour les Mandats d'Etudes Parallèles (MEP) – Interface Leysin Télécabine (LTC),
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de fr. 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021 ; plafond utilisé au 31 décembre 2021 à hauteur de fr. 36'628'304.--,
- D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum.

---

## **Séance du 29 septembre 2022**

---

### Préavis 8/2022 – Arrêté d'imposition pour l'année 2023

- D'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2023 tel que la Municipalité le lui a soumis,
- De maintenir le taux d'imposition à 78% par rapport à l'impôt cantonal de base,
- De reconduire sans modification les autres impôts et taxes qui figurent dans la formule d'arrêté d'imposition annexée et qui fait partie intégrante de ce préavis.

---

**Séance du 15 décembre 2022**

---

**Préavis no 9/2022 – Budget de l'exercice 2023**

- D'approuver le budget de la Caisse communale pour l'année 2023 qui se présente comme suit :

Revenus	CHF 20'775'790.--
Charges	<u>CHF 21'681'545.--</u>
Excédent de charges	CHF 905'755.--

**Visite des bâtiments et domaines communaux en 2022**

- D'accepter le rapport de la Commission de Gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux en 2022, ainsi que les réponses de la Municipalité aux vœux et observations contenus dans ce rapport.

---

**Mutations**

---

**du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022**

Démissions	: M. DA COSTA ALVES Joao (MIL) au 11 avril 2022 M. ISENSCHMIED Jean-Christophe (ENT) au 30 avril 2022 M. OTT Christoph (ENT) au 24 mai 2022
Assermentations	: Mme LUGON-MOULIN Shelley (ENT) au 30 juin 2022 M. SANGLERAZ Pascal (MIL) au 30 juin 2022

**du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022**

Assermentations	: Mme ARSIC Violeta (ENT) au 29 septembre 2022
-----------------	--

## PERSONNEL COMMUNAL

## Répartition dans les services – état au 31.12.2022

	Temps plein	Temps partiel	Apprenti(e)s	Total
Secrétariat municipal	1	2		3
Bureau technique		1		1
Bourse communale	2	1		3
Contrôle des habitants		2		2
Mobilité et urbanisme	1			1
Sécurité publique	1	1		2
Conciergerie	3	2		5
Routes et voirie	12		2	14
Eaux	2			2
STEP	2			2
Parcs et promenades	2	3		5
Déchetterie	1			1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>41</b>

## Mutations

Durant l'année 2022, la commune a engagé :

- ❖ Mme Teresa De Oliveira Sequeira Correira – Concierge – 16.05.2022
- ❖ Mme Diana Pinto – Secrétaire comptable – 01.09.2022
- ❖ Mme Jennifer Bandeira – Secrétaire au bureau du contrôle des habitants – 01.09.2022

Et a enregistré le départ de :

- ❖ Mme Ana Bela Da Conceicao Orfao Gonçalves – Concierge – 31.05.2022
- ❖ Mme Stéphanie Dias – Secrétaire au bureau du contrôle des habitants – 30.09.2022
- ❖ M. Yves Guillermin – Secrétaire comptable – 31.12.2022

## Gestion administrative

La Municipalité a traité une dizaine d'objets relatifs à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaire, changements de taux d'activité, etc) dans le courant de l'année 2022 et répondu à une quinzaine de postulations spontanées.

\* \* \*

Nous saisissons l'occasion du présent rapport pour exprimer à tous nos collaborateurs la reconnaissance de la Municipalité pour leur dévouement inlassable et tenons à dire que nous apprécions les tâches qu'ils accomplissent. Nous espérons pouvoir compter sur leur précieuse collaboration dans les années à venir.

**EXERCICE DES DROITS POLITIQUES**

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises pour se prononcer sur les affaires suivantes :

**13 FEVRIER 2022**

**ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE (1<sup>er</sup> TOUR)**

**Participation 41,67%**

Est élu :

♣ Jean Philippe Ryter (ENT) avec 391 suffrages

Obtient des voix :

♣ Joan Gallmeier (FOR) avec 353 suffrages

**VOTATION FEDERALE**

Initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine »

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	20,9%	79,1%	44,2%
VD	18,4%	81,6%	42,6%
Leysin	22,2%	77,8%	48,8%

Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	37,4%	62,6%	44,0%
VD	40,5%	59,5%	42,5%
Leysin	46,0%	54,0%	48,5%

Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	56,7%	43,3%	44,2%
VD	67,2%	32,8%	42,6%
Leysin	67,5%	32,5%	48,8%

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	45,4%	54,6%	44,1%
VD	42,9%	57,1%	42,5%
Leysin	57,4%	42,6%	48,8%

**20 MARS 2022**

**ELECTIONS CANTONALES**

**Grand Conseil**

Sont élus pour l'arrondissement d'Aigle :

Circé Barbezat-Fuchs (V'L), Alberto Cherubini (PS), Aurélien Clerc (PLR), Grégory Devaud (PLR), Pierre-Alain Favrod (UDC), Martine Gerber (VER), Stéphane Montangero (PS), Jean-Marc Udriot (PLR)

**Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour)**

Est élue :

Christelle Luisier-Brodard (PLR) (50,08%)

10 AVRIL 2022

ELECTIONS CANTONALES

Conseil d'Etat (2<sup>ème</sup> tour)

Sont élus :

Nuria Gorrite (PS) (55,70%), Rebecca Ruiz (PS) (55,02%), Isabelle Moret (PLR) (53,24%), Frédéric Borloz (PLR) (53,08%), Vassilis Venizelos (VER) (49,51%), Valérie Dittli (Centre) (48,86%)

15 MAI 2022

VOTATION FEDERALE

Modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	58,4%	41,6%	40,0%
VD	76,1%	23,9%	38,5%
Leysin	79,1%	20,9%	36,4%

Modification de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	60,2%	39,8%	40,3%
VD	81,3%	18,7%	38,5%
Leysin	80,9%	19,1%	36,5%

Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européens de garde-frontières et de garde-côtes (développement de l'acquis de Schengen)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	71,5%	28,5%	40,0%
VD	74,4%	25,6%	38,4%
Leysin	74,2%	25,8%	36,4%

25 SEPTEMBRE 2022

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse »

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	37,1%	62,9%	52,3%
VD	34,5%	65,5%	52,7%
Leysin	32,6%	67,4%	53,0%

Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	55,1%	44,9%	52,2%
VD	45,6%	54,4%	52,7%
Leysin	48,8%	51,2%	52,8%

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-veillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	50,5%	49,5%	52,2%
VD	37,9%	62,1%	52,7%
Leysin	39,5%	60,5%	53,2%

Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Participation</b>
CH	48,0%	52,0%	51,7%
VD	46,9%	53,1%	52,5%
Leysin	49,3%	50,7%	52,7%

## VOTATION CANTONALE

Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Blancs</b>	<b>Participation</b>
VD	65,2%	26,5%	8,3%	51,4%
Leysin	68,5%	23,7%	7,8%	47,6%

## REFERENDUMS ET INITIATIVES

### Referendums

- ♣ Contre la modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques  
*10 signatures*
- ♣ Non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex  
*2 signatures*
- ♣ Non au démantèlement de l'AVS  
*8 signatures*
- ♣ Non à l'abolition de l'impôt anticipé sur les obligations  
*3 signatures*

### Initiatives

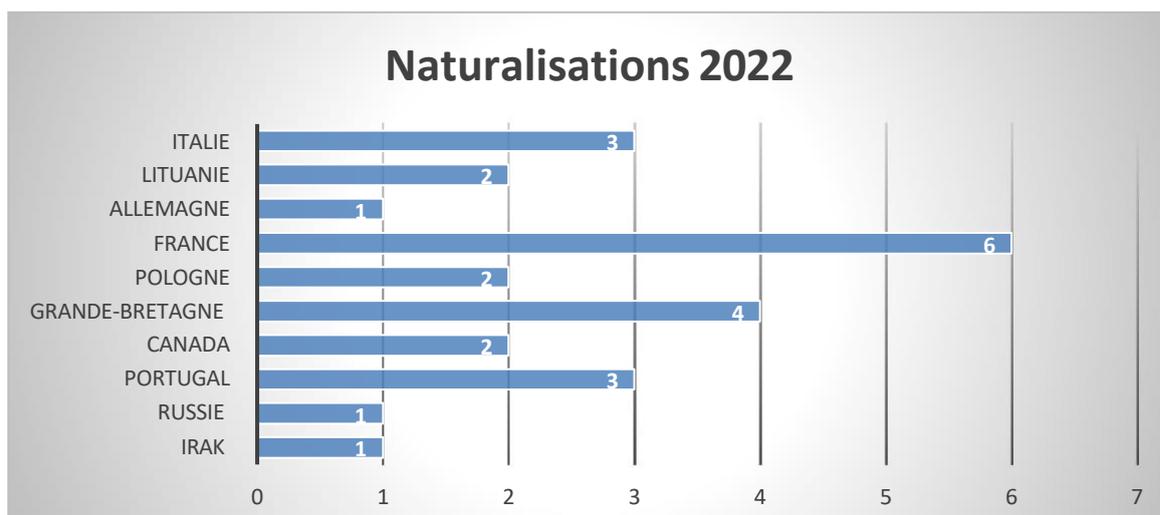
- ♣ Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité  
*8 signatures*
- ♣ « Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise » modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux  
*34 signatures*
- ♣ Versement de 7500 francs à toute personne de nationalité suisse (initiative pour l'hélicoptère monétaire)  
*1 signature*
- ♣ Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse  
*104 signatures*
- ♣ Pour la liberté et l'intégrité physique – STOP à la vaccination obligatoire  
*11 signatures*
- ♣ Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources (Sauvons le Mormont)  
*34 signatures*
- ♣ Pour un congé parental vaudois  
*19 signatures*
- ♣ Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour des impôts équitables)  
*33 signatures*

## NATURALISATIONS

Durant l'année 2022, 12 demandes (4 familles et 8 individuelles) ont été transmises par le Service cantonal de la Population (SPOP) pour le traitement de la partie communale de la procédure. Celle-ci consiste à établir le rapport d'enquête (Sécurité publique), à effectuer le test de connaissances élémentaires en fonction de la décision du SPOP et audition par la Municipalité, si nécessaire. Les enfants en

dessous de 12 ans sont dispensés d'audition et tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent lors de l'entretien pour le rapport d'enquête et l'audition.

32 personnes ont obtenu la nationalité helvétique, dont 25 la Bourgeoisie de la Commune de Leysin en 2022. Le tableau ci-dessous indique les pays dont elles sont originaires :



### Loi sur la nationalité

Seuls les titulaires d'un permis C peuvent déposer une demande de naturalisation. Ils doivent également remplir une deuxième condition préalable, à savoir dix ans de résidence en Suisse, dont trois ans sur le canton de Vaud. Si les notions de non-mise en danger de la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, du respect de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des modes de vie en Suisse

demeurent et qu'on parle toujours d'intégration dans la nouvelle loi fédérale, il s'ajoute à cela de nouvelles conditions. Il s'agit, notamment, du respect des valeurs de la Constitution, de l'encouragement et du soutien de l'intégration des membres de la famille, ainsi que de l'aptitude à communiquer au quotidien en français, à l'oral et à l'écrit.

### MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal et les services communaux se chargent de la coordination des événements ayant lieu sur le territoire communal, à savoir près de 20 manifestations publiques pour l'année écoulée.

Selon les directives du Canton de Vaud, toute manifestation qu'elle soit publique ou privée, ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux publics et pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et être annoncée sur le portail cantonal des manifestation POCAMA. 34 demandes ont été traitées durant l'année 2022, dont 33 acceptées. On relèvera, entre autres :

- ♣ La finale du **Tour du Chablais** avec l'aire du centre sportif de Crettex Jaquet animée par divers stands
- ♣ **Leysin Bike Festival** à la Place des Feuilles avec les championnats suisses de crosscountry, concerts et autres animations
- ♣ 8<sup>ème</sup> édition de **Hautes Fréquences Festival**
- ♣ **Shapes Festival**, musique world, jazz, électro
- ♣ **Crettaz en fête**, très attendue depuis la dernière édition de 2018
- ♣ Le **camp de ski** de la **FVJC (Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes)**
- ♣ La traditionnelle **Nuit des Fées** qui a repris ses quartiers dans le village
- ♣ La **course pédestre Aigle-Aï-Leysin** pour les plus sportifs
- ♣ Les **animations estivales à la rue du Village**

Par ailleurs, la Commune organise et met en place les manifestations suivantes :

- ❖ **La journée des jeunes citoyens**  
Chaque année et selon un tournus établi avec les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus, les jeunes atteignant leur majorité civique sont conviés à une journée récréative et font connaissance avec les autorités.
- ❖ **La sortie des aînés**  
Le 1<sup>er</sup> septembre 2022, par une magnifique journée, nos aînés ont eu l'occasion de naviguer sur le lac de Brienz et visiter le site de Giessbach et son Grand Hôtel.
- ❖ **Le Noël de la Commune** avec son fameux papet généreusement offert par notre boucher « Titi » au centre sportif de Crettex Jaquet.



*Grand Hôtel Giessbach (sortie des aînés)*



### VISITE PREFECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes, Madame Patricia Dominique LACHAT, Préfète du district d'Aigle, a procédé à l'inspection annuelle de l'administration communale le 25 novembre 2022.

Madame la Préfète a contrôlé les registres et actes établis par le Bureau du Conseil communal.

Puis, selon l'usage, cette visite annuelle a permis à Messieurs les Syndic, Secrétaire municipal et Président du Conseil communal, de discuter avec Madame la Préfète de la situation générale de la Commune et des difficultés du moment, des relations au sein de la Municipalité ainsi qu'entre l'Exécutif et le Conseil communal et les différents départements de l'administration cantonale.

Tous les documents et registres requis ont été trouvés en ordre de sorte que Madame la Préfète s'est déclarée entièrement satisfaite de ses investigations.

### PROTECTION CIVILE

L'Organisation régionale de protection civile d'Aigle (ORPCi) assure la gestion centralisée pour l'ensemble du district.

Sur le plan communal, le technicien communal gère toute la partie administrative.



*Funiculaire Giessbach (sortie des aînés)*

## BUS LOCAL

La présidence de la Commission du bus local a été assumée par Monsieur Jean-Marc Udriot.

Le bus a circulé sans interruption, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 à raison de six courses en été et de dix en hiver.

Dès le 17 décembre 2022, deux lignes à la cadence sont organisées autour d'un nœud de correspondance au Feydey où les liaisons entre bus et trains sont offertes vers la télécabine toutes les demi-heures.



Les comptes 2022 se présentent comme suit :

<u>Coût total</u>	CHF 363'690.08
<u>Recettes</u>	
Dons	- CHF 14'220.00
Excédent de charges pris en compte par la caisse communale	CHF <u>349'470.08</u>

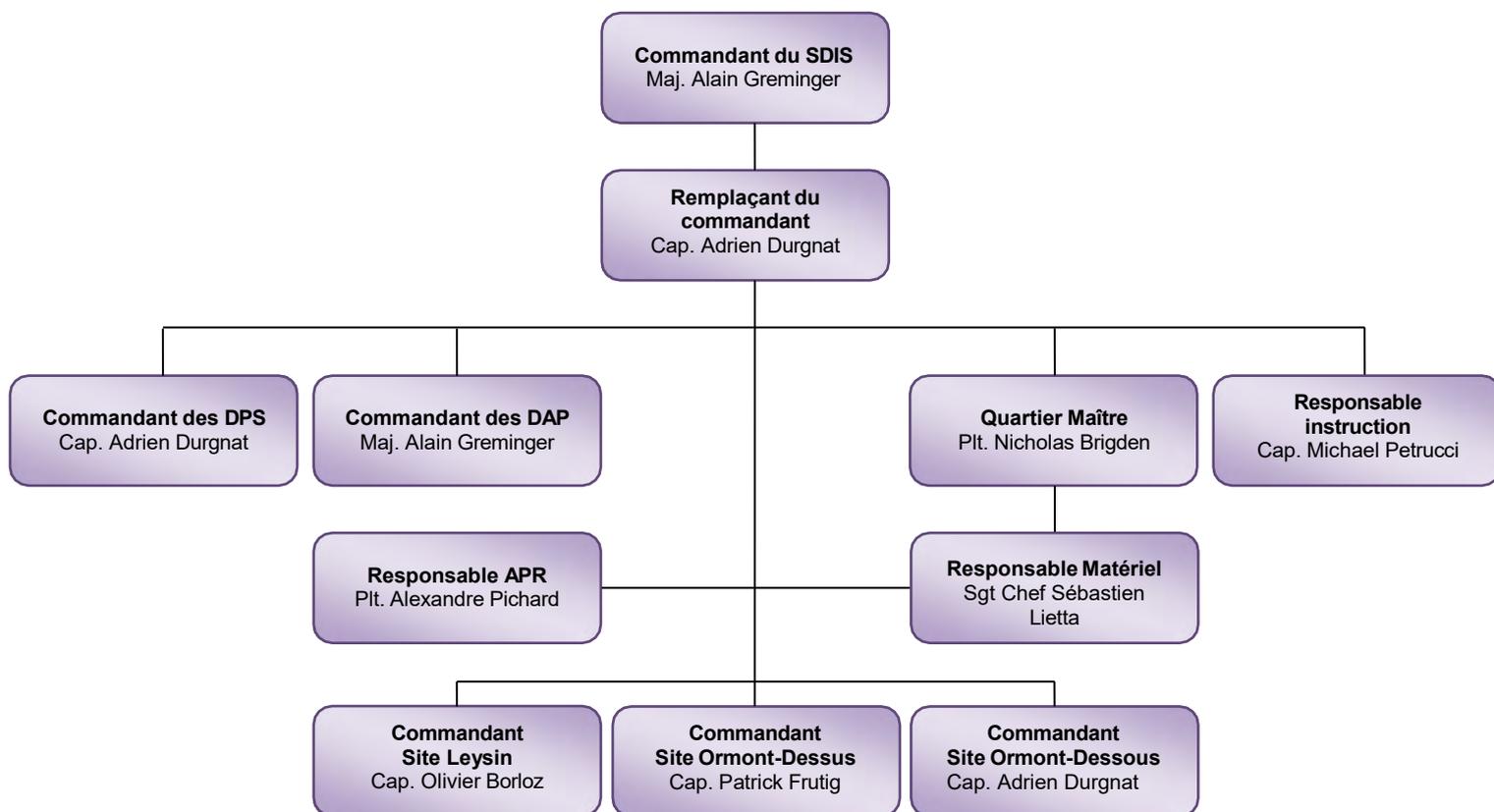
## BUS SOLEPRAZ – PARCHET

Le coût annuel de la liaison du bus Solepraz-Parchet est pris en charge par Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA (TLML SA). Vu l'importance d'une liaison entre les domaines skiables de Leysin et des Mosses, les Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous ont maintenu leur contribution respective de CHF 20'000.--.

## SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS ALPIN)

Le Corps de Sapeurs-pompiers de Leysin est englobé dans l'entente intercommunale du SDIS Alpin.

### Organisation Etat-Major général



### Sapeurs

#### Site de Leysin

DPS (Détachement Premier Secours) : 41

DAP (Détachement d'Appui) : 11

Total : 52

Hommes : 40

Femmes : 12

#### Site d'Ormont-Dessus

DPS (Détachement Premier Secours) : 30

DAP (Détachement d'Appui) : 3

Total : 33

Hommes : 30

Femmes : 3

#### Site d'Ormont-Dessous

DPS (Détachement Premier Secours) : 23

DAP (Détachement d'Appui) : 5

Total : 28

Hommes : 24

Femmes : 4

**Effectif SDIS Alpin : 113 sapeurs**

Les Autorités communales se félicitent de pouvoir compter sur une équipe toujours très motivée pour accomplir les nombreuses tâches qui lui sont demandées.

Merci à toutes et à tous pour leur engagement.

### TAXE DE SEJOUR

Les problèmes courants sont réglés directement par la Municipalité.

Les comptes de la taxe de séjour figurent en annexe au fascicule des comptes communaux.

### ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

En ce qui concerne les activités de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col

des Mosses (ATALC), nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de cet organisme qui vous est adressé séparément.

### CENTRES SPORTIFS COMMUNAUX

Au sujet de l'exploitation proprement dite des centres sportifs, le rapport de gestion ainsi que les comptes au 31 décembre 2022 de Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) seront remis sous pli séparé aux membres du Conseil communal.

### FINALE TOUR DU CHABLAIS 2022



Le 25 mai 2022, notre village a accueilli la 6<sup>ème</sup> étape et finale de la 35<sup>e</sup> édition du Tour du Chablais.

Durant cette édition, près de 900 sportifs se sont donnés rendez-vous chaque mercredi soir entre Pâques et l'Ascension pour courir et échanger des moments de sport et d'amitié.

Pour marquer le coup de cet anniversaire, il a fait la part belle à la jeunesse en accueillant les catégories Minis et Ecolières.

Après la course, participants et accompagnants ont été conviés au centre sportif afin de féliciter tous les coureurs et célébrer une dernière fois la cuvée 2022.

A relever que le Tour du Chablais a pour coutume de soutenir une association à but sportif, éducatif et caritatif. En 2022, le comité a opté pour l'Association « La Montheysanne » pour ses 10 ans d'activité.

Un grand merci au Ski-Club Leysin pour sa parfaite organisation et pour nous avoir offert cette soirée sportive placée sous le signe de la jeunesse !



**RAPPORT DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Dossiers traités	<b>106</b>	<b>46</b>
Permis de construire délivrés	<b>57</b>	<b>45</b>
Permis en attente d'une décision	<b>4</b>	<b>1</b>
Permis non délivré	<b>1</b>	<b>1</b>
Zone réservée Cantonale	<b>1</b>	<b>0</b>
Installations solaires	<b>17</b>	<b>3</b>
Autorisations pour procédés de réclames	<b>4</b>	<b>1</b>

**OBJETS DES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Construction de chalets	<b>6</b>	<b>3</b>
Construction de couvert, cabanon, réduit	<b>1</b>	<b>6</b>
Construction de garage	<b>5</b>	<b>1</b>
Agrandissement de chalet	<b>3</b>	<b>1</b>
Transformation	<b>9</b>	<b>6</b>
Réfection de toitures et/ou façades de chalets et de bâtiments	<b>13</b>	<b>17</b>
Aménagement extérieur	<b>9</b>	<b>5</b>
Pose de Velux	<b>1</b>	<b>0</b>
Pose de jacuzzi	<b>1</b>	<b>1</b>
Changement de chauffage	<b>4</b>	<b>0</b>
Divers petits travaux	<b>5</b>	<b>5</b>
Total dossiers traités	<b>57</b>	<b>45</b>

**PRECISIONS QUANT AUX DONNEES RELEVÉES**

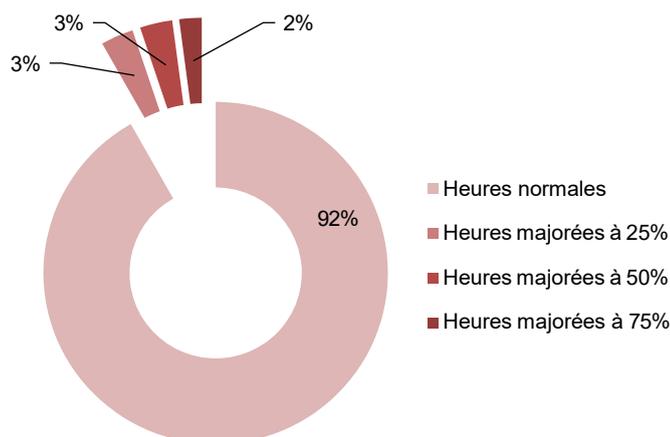
Selon le tableau ci-dessus, le volume de travail en regard des différentes catégories a globalement augmenté par rapport à l'année précédente. Le nombre de transformations, de garages et d'agrandissements sont plus nombreux et les projets de construction de chalet ont doublé, passant de 3 à 6 permis de construire délivrés. 1 projet est bloqué par une opposition cantonale avec mise en zone réservée des parcelles concernées et 1 autre projet a été mis à l'enquête en fin d'année. Cela porte à 8 les demandes de permis de construire pour des chalets. Les demandes d'installations solaires ont également explosé en 2022 passant de 3 à 17 ainsi que les demandes de changements de chauffage au gaz ou mazout pour des PAC.

Plusieurs dossiers de régularisations de travaux ont été traités pendant l'année ainsi que des dossiers concernant la modification et création de pistes de VTT. La modification du Plan d'affectation touristique intercommunal de Leysin a également été régularisée par le Canton.

## REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR DEPARTEMENT

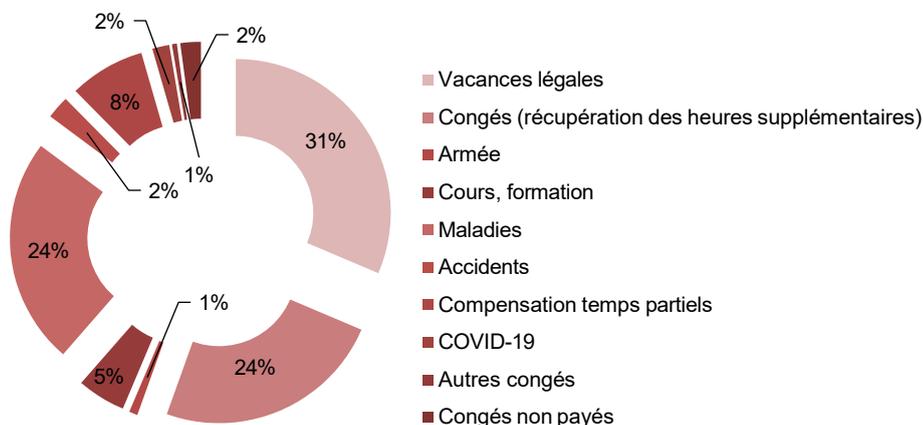
### Présences

Heures normales	42 915.75	92%
Heures majorées à 25%	1 431.00	3%
Heures majorées à 50%	1 424.00	3%
Heures majorées à 75%	981.00	2%
<b>Total</b>	<b>46 751.75</b>	



### Absences

Vacances légales	5 135.50	31%
Congés (récupération des heures supplémentaires)	3 929.75	24%
Armée	144.50	1%
Cours, formation	827.00	5%
Maladies	3 896.00	24%
Accidents	394.50	2%
Compensation temps partiels	1 294.00	8%
COVID-19	291.00	2%
Autres congés	85.00	1%
Congés non payés	348.50	2%
<b>Total</b>	<b>16 345.75</b>	



## SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

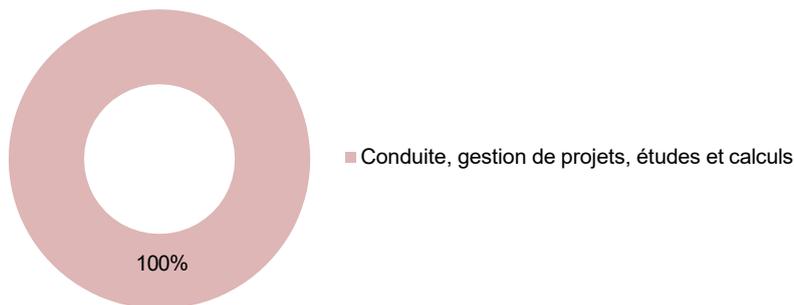
### Service administratif

Conduite, gestion de projets, études et calculs

**Heures**

**921.00**

**100%**



### Culture et loisirs

Sociétés locales

8.00

1%

Entretien du site de Velard

342.00

46%

Rucher de Velard

329.50

44%

Maison des jeunes

56.50

8%

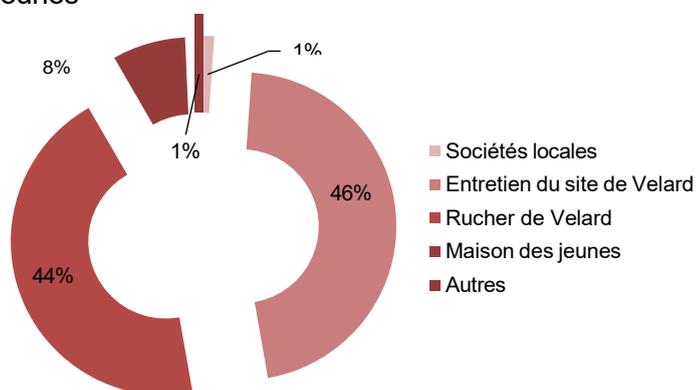
Autres

5.00

1%

**Total**

**741.00**



### Tourisme

ATALC

93.00

3%

Eclairages de Noël

202.00

6%

Information touristique

106.00

3%

Sentiers pédestres, Montagnes

2 342.25

70%

1<sup>er</sup> Août

42.00

1%

Nuit des Fées

113.50

3%

Abbayes de Leysin

2.50

0%

Enneigement mécanique

58.50

2%

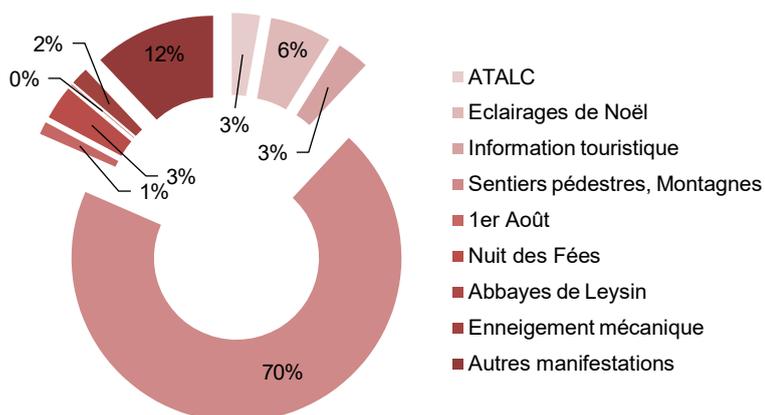
Autres manifestations

402.50

12%

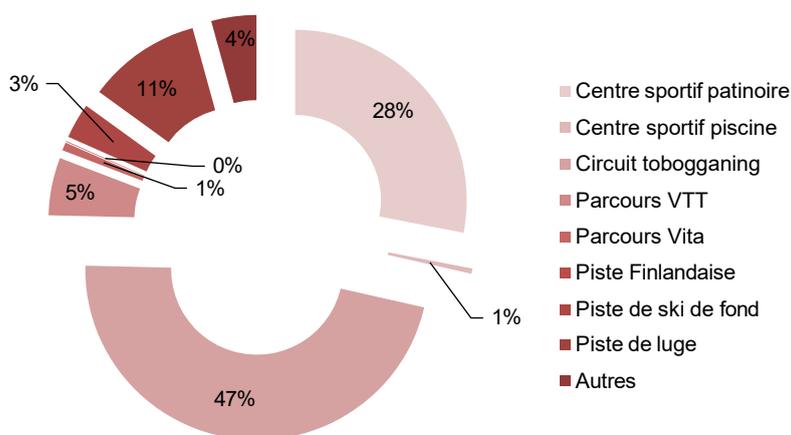
**Total**

**3 362.25**



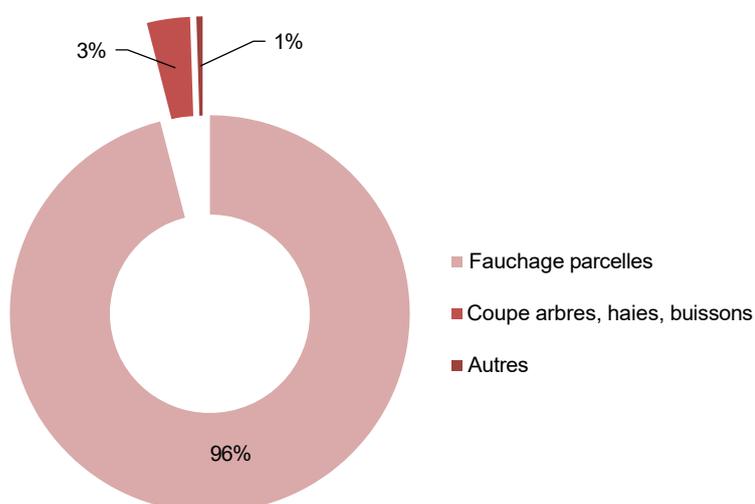
## Installations sportives

	Heures	
Centre sportif patinoire	680.50	28%
Centre sportif piscine	12.00	1%
Circuit tobogganing	1 134.50	47%
Parcours VTT	132.75	5%
Parcours Vita	18.50	1%
Piste Finlandaise	1.50	0%
Piste de ski de fond	81.50	3%
Piste de luge	260.00	11%
Autres	103.00	4%
<b>Total</b>	<b>2 424.25</b>	



## Terrains communaux

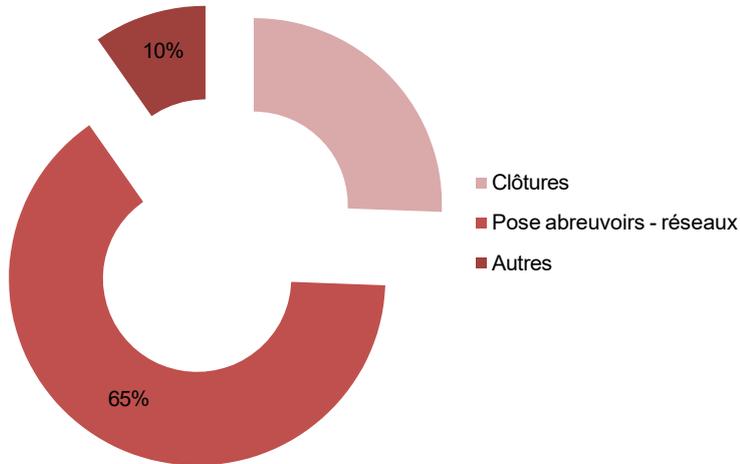
	Heures	
Fauchage parcelles	853.00	96%
Coupe arbres, haies, buissons	31.00	3%
Autres	4.50	1%
<b>Total</b>	<b>888.50</b>	



## SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

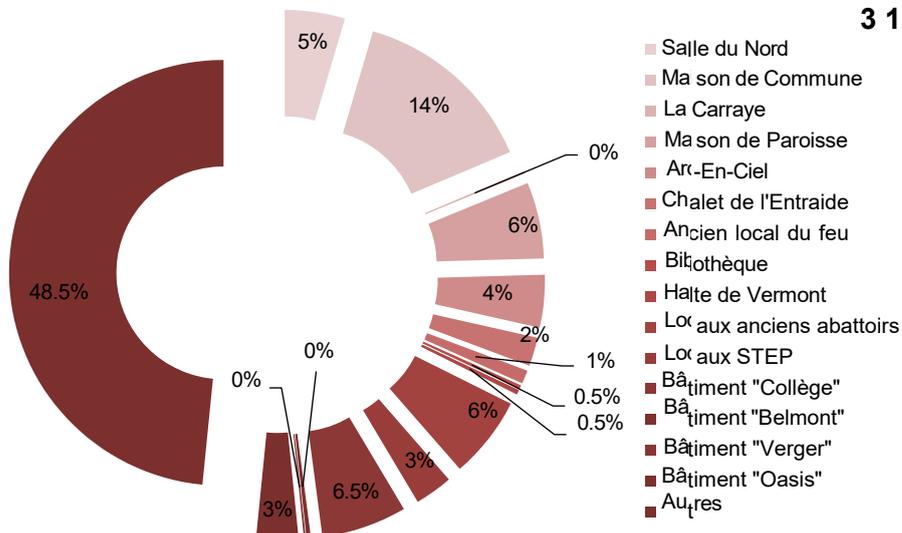
### Pâturages

	Heures	%
Clôtures	187.25	25%
Pose abreuvoirs - réseaux	473.50	65%
Autres	71.00	10%
<b>Total</b>	<b>731.75</b>	



### Bâtiments communaux et Halte de Vermont

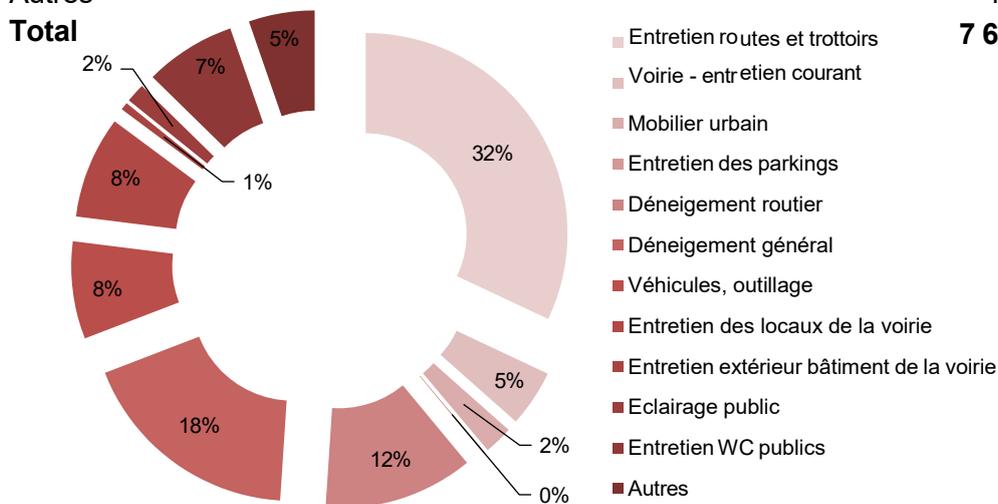
	Heures	%
Salle du Nord	141.25	5%
Maison de Commune	437.75	14%
La Carraye	5.50	0%
Maison de Paroisse	180.50	6%
Arc-En-Ciel	124.50	4%
Chalet de l'Entraide	67.50	2%
Ancien local du feu	32.00	1%
Bibliothèque	9.50	0.5%
Halte de Vermont	11.50	0.5%
Locaux anciens abattoirs	193.50	6%
Locaux STEP	89.00	3%
Bâtiment "Collège"	200.50	6.5%
Bâtiment "Belmont"	10.50	0%
Bâtiment "Verger"	4.50	0%
Bâtiment "Oasis"	98.50	3%
Autres	1 508.75	48.5%
<b>Total</b>	<b>3 115.25</b>	



## SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

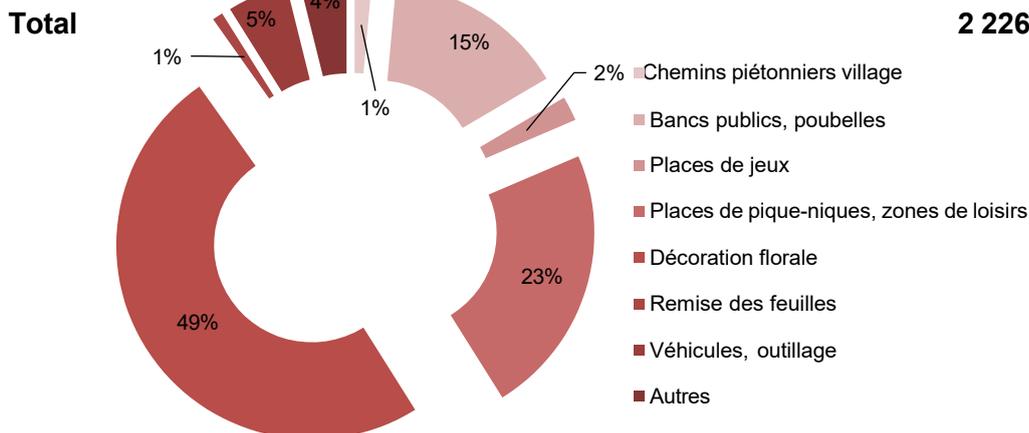
### Routes et voirie

	<b>Heures</b>	
Entretien routes et trottoirs	2 451.50	32%
Voirie - entretien courant	350.50	5%
Mobilier urbain	177.50	2%
Entretien des parkings	8.50	0%
Déneigement routier	919.00	12%
Déneigement général	1 385.00	18%
Véhicules, outillage	602.50	8%
Entretien des locaux de la voirie	630.50	8%
Entretien extérieur bâtiment de la voirie	47.50	1%
Eclairage public	118.25	2%
Entretien WC publics	560.00	7%
Autres	405.00	5%
<b>Total</b>	<b>7 655.75</b>	



### Parcs et promenades

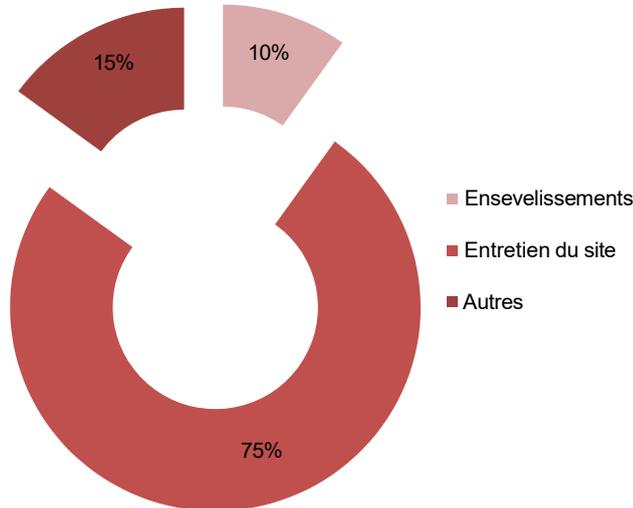
	<b>Heures</b>	
Chemins piétonniers village	32.00	1%
Bancs publics, poubelles	335.00	15%
Places de jeux	45.50	2%
Places de pique-niques, zones de loisirs	503.00	23%
Décoration florale	1 094.00	49%
Remise des Feuilles	19.50	1%
Véhicules, outillage	111.50	5%
Autres	86.00	4%
<b>Total</b>	<b>2 226.50</b>	



## SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

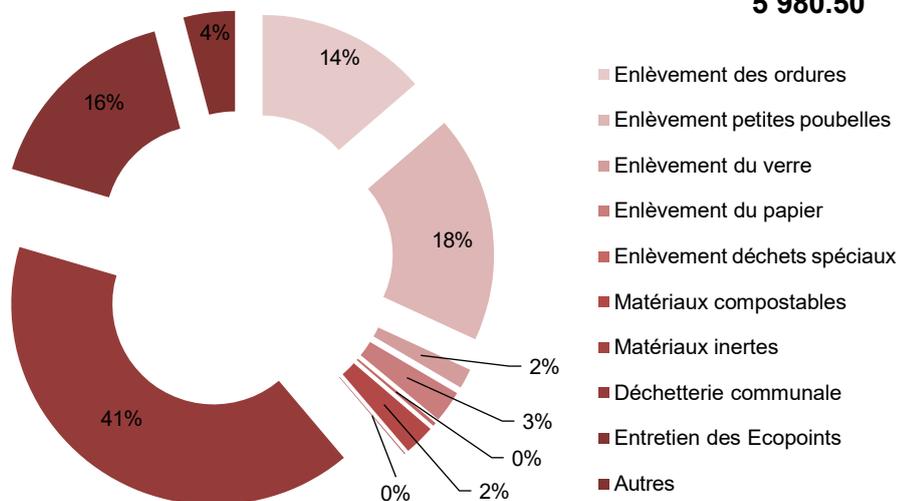
### Cimetière

	Heures	
Ensevelissements	59.50	10%
Entretien du site	452.00	75%
Autres	90.00	15%
<b>Total</b>	<b>601.50</b>	



### Ordures ménagères et déchets

	Heures	
Enlèvement des ordures	813.75	14%
Enlèvement petites poubelles	1 094.25	18%
Enlèvement du verre	95.50	2%
Enlèvement du papier	152.75	3%
Enlèvement déchets spéciaux	16.50	0%
Matériaux compostables	148.00	2%
Matériaux inertes	4.00	0%
Déchetterie communale	2 434.00	41%
Entretien des Ecopoints	976.25	16%
Autres	245.50	4%
<b>Total</b>	<b>5 980.50</b>	



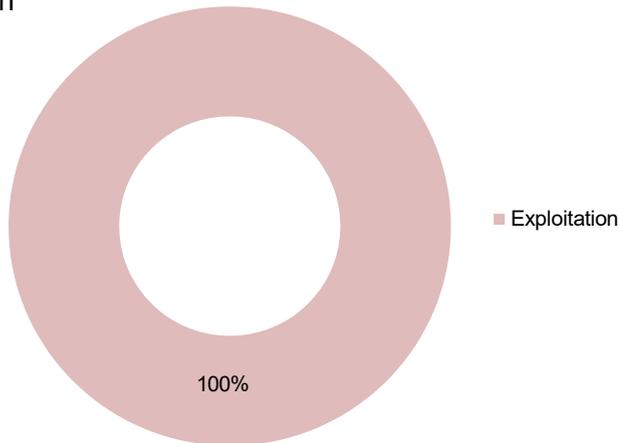
**Décharge terreuse des Feuilles**

Exploitation

**Heures**

**180.75**

**100%**



**Réseau égouts et épuration**

Exploitation de la STEP

**Heures**

3 764.75

**85%**

Station de relevage EU

144.00

**3%**

Entretien réseau égouts EU + EC

276.50

**6%**

Entretien sacs de routes

214.00

**5%**

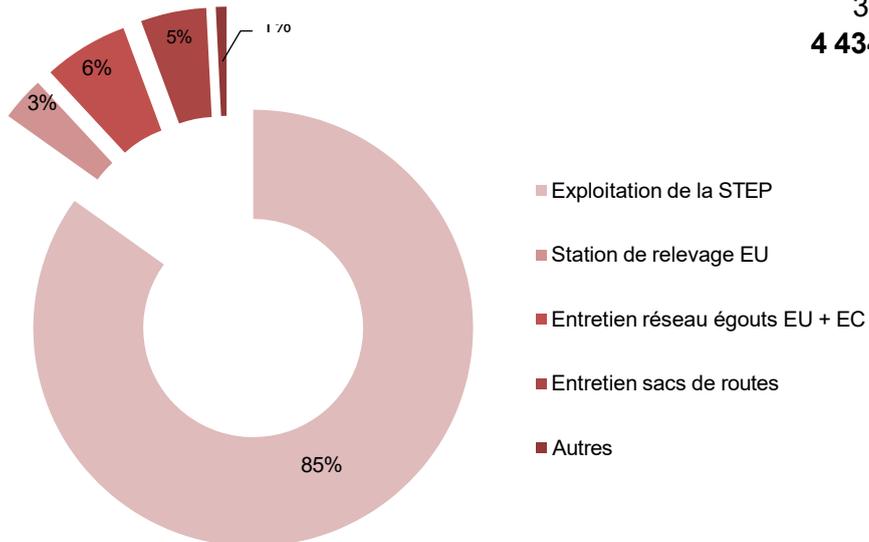
Autres

35.00

**1%**

**Total**

**4 434.25**



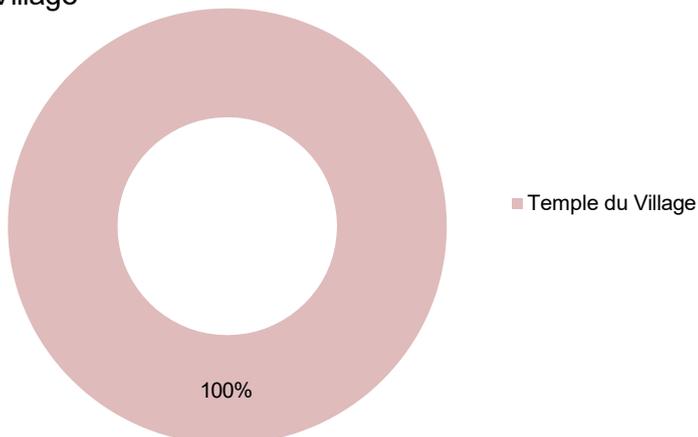
**Temples et cultes**

Temple du Village

**Heures**

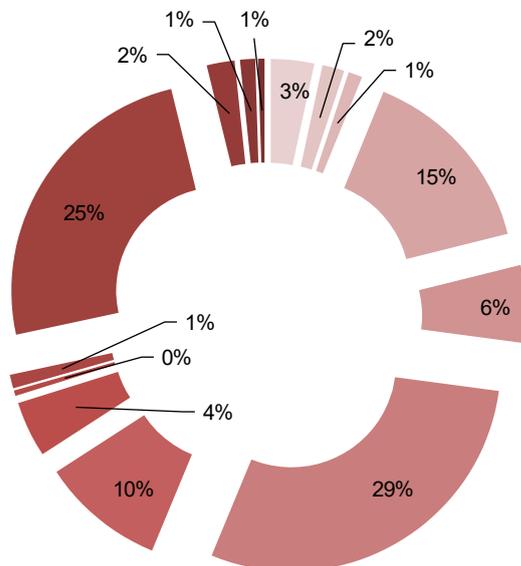
**2.50**

**100%**



## Collège Le Suchet

	Heures	
Maintenance technique du bâtiment	136.00	3%
Entretien, fauchage extérieur	69.50	2%
Déneigement de la cour	44.00	1%
Transports scolaires	607.50	15%
Surveillance des élèves	245.50	6%
Entretien, nettoyage salles de classe	1 182.50	29%
Entretien, nettoyage réfectoire	389.50	10%
Entretien, nettoyage salle de gym	176.50	4%
Entretien, nettoyage salle de musique	17.00	0%
Entretien, nettoyage bibliothèque	43.00	1%
Entretien, nettoyage locaux communs	998.50	25%
Entretien, nettoyage secteur direction	87.50	2%
Location de la salle de gym	47.50	1%
Autres	20.00	1%
<b>Total</b>	<b>4 064.50</b>	



- Maintenance technique du bâtiment
- Entretien, fauchage extérieur
- Déneigement de la cour
- Transports scolaires
- Surveillance des élèves
- Entretien, nettoyage salles de classe
- Entretien, nettoyage réfectoire
- Entretien, nettoyage salle de gym
- Entretien, nettoyage salle de musique
- Entretien, nettoyage bibliothèque
- Entretien, nettoyage locaux communs
- Entretien, nettoyage secteur direction
- Location de la salle de gym
- Autres



## SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

### Police

Signalisation routière

Autres

**Total**

### Heures

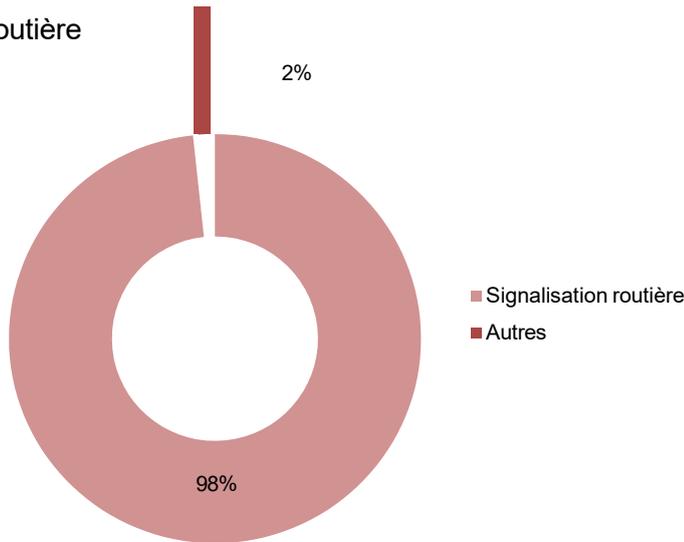
172.50

3.00

**175.50**

98%

2%



### Services des eaux

Sources et captages

Chloration et autocontrôle

Entretien des réservoirs

Stations de pompage

Contrôle du réseau

Entretien réseau B.H.

Poste de commande

Turbine hydro-électrique

Interventions sur le réseau

Interventions pour privés

Entretien des fontaines

Relevé des compteurs d'eau

Véhicules, outillage

Autres

**Total**

### Heures

211.50

1 092.50

412.00

248.50

718.50

284.50

20.50

29.50

1 578.50

539.50

247.50

182.50

28.50

625.00

**6 219.00**

3%

18%

7%

4%

12%

5%

0%

0%

25%

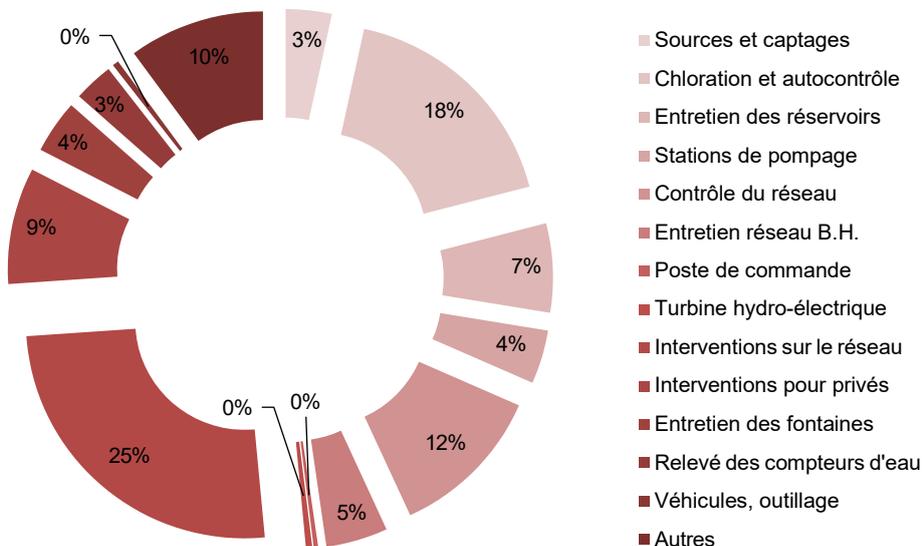
9%

4%

3%

0%

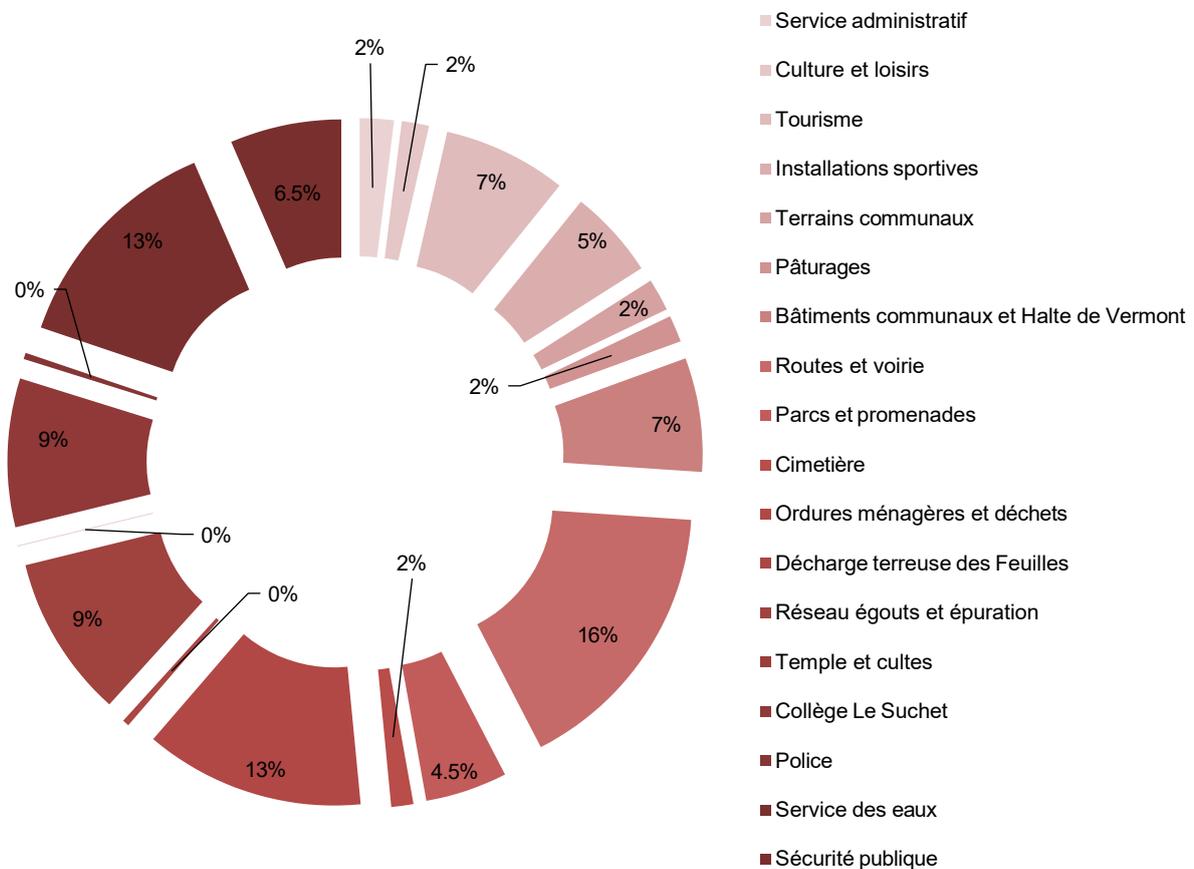
10%



P

## Récapitulation générale

	Heures	
Service administratif	921.00	2%
Culture et loisirs	741.00	2%
Tourisme	3 362.25	7%
Installations sportives	2 424.25	5%
Terrains communaux	888.50	2%
Pâturages	731.75	2%
Bâtiments communaux et Halte de Vermont	3 115.25	7%
Routes et voirie	7 655.75	16%
Parcs et promenades	2 226.50	4.5%
Cimetière	601.50	2%
Ordures ménagères et déchets	5 980.50	13%
Décharge terreuse des Feuilles	180.75	0%
Réseau égouts et épuration	4 434.25	9%
Temple et cultes	2.50	0%
Collège Le Suchet	4 064.50	9%
Police	175.50	0%
Service des eaux	6 219.00	13%
Sécurité publique	3 027.00	6.5%
<b>Total</b>	<b>46 751.75</b>	



## POLICE DES SPECTACLES

Encaissement taxes cinéma : CHF 5'652.45  
 Encaissement taxes de spectacles divers : CHF 2'862.20

Ces taxes sont encaissées par le contrôle des habitants.

## COMMANDEMENTS DE PAYER

La sécurité publique a procédé à la notification de commandements de payer, pour un montant d'encaissement de CHF 16'110.--.

## ETABLISSEMENTS PUBLICS

La sécurité publique a procédé à l'encaissement des taxes de prolongation d'ouverture des établissements publics, pour un montant de CHF 3'510.--.

## CHANGEMENT DE TENANCIER OU DE NOM D'ETABLISSEMENT

Les mutations suivantes ont été enregistrées en 2022 (autorisation d'exercer/d'exploiter) :

<i>Explorateurs Loco</i> remplace <i>Kebab de Troie - Scalzone Camilla</i>	:	changement de tenancier
<i>L'Embuscade</i> remplace <i>Le Treize - M. Bigler Jean-Marc</i>	:	changement de tenancier
<i>Le Leysin - M. De La Torre Jorge Alex</i>	:	changement de tenancier
<i>Kuklos, Bel Air, Cable-bar - M. Claude Gabriel</i>	:	changement de tenancier
<i>Davinda Lounge</i>	:	fermeture d'établissement

## CONTRAVENTIONS ET ORDONNANCES PENALES

Des contraventions ont été infligées pour des véhicules en infraction, représentant au total un montant de CHF 21'720.--.

Des ordonnances pénales ont été prononcées suite à des rapports de dénonciation ou des amendes d'ordres non payés dans les délais représentant un montant de CHF 5'800.--.

Environ 200 avertissements ont été posés pour des véhicules en stationnement sur la voie publique, suite à des chutes de neige durant la nuit précédente.

## ROUTE D'AÏ ET AUTORISATION GENERALE DE CIRCULER

79 autorisations saisonnières ont été délivrées à des conducteurs pour circuler sur cette route et 15 autorisations journalières.

## COLLABORATION GENDARMERIE ET SECURITE PUBLIQUE

La collaboration entre ces deux partenaires fonctionne bien. Mme Laurence Habegger, Municipale en charge du dicastère de la Police, est régulièrement en contact avec ces deux services

## CAMPING - CAR

La zone de Camping-car à la Place des Feuilles génère un chiffre d'affaire de fr. 20'110.60.

Camping-car saisonniers : fr. 9'763.40

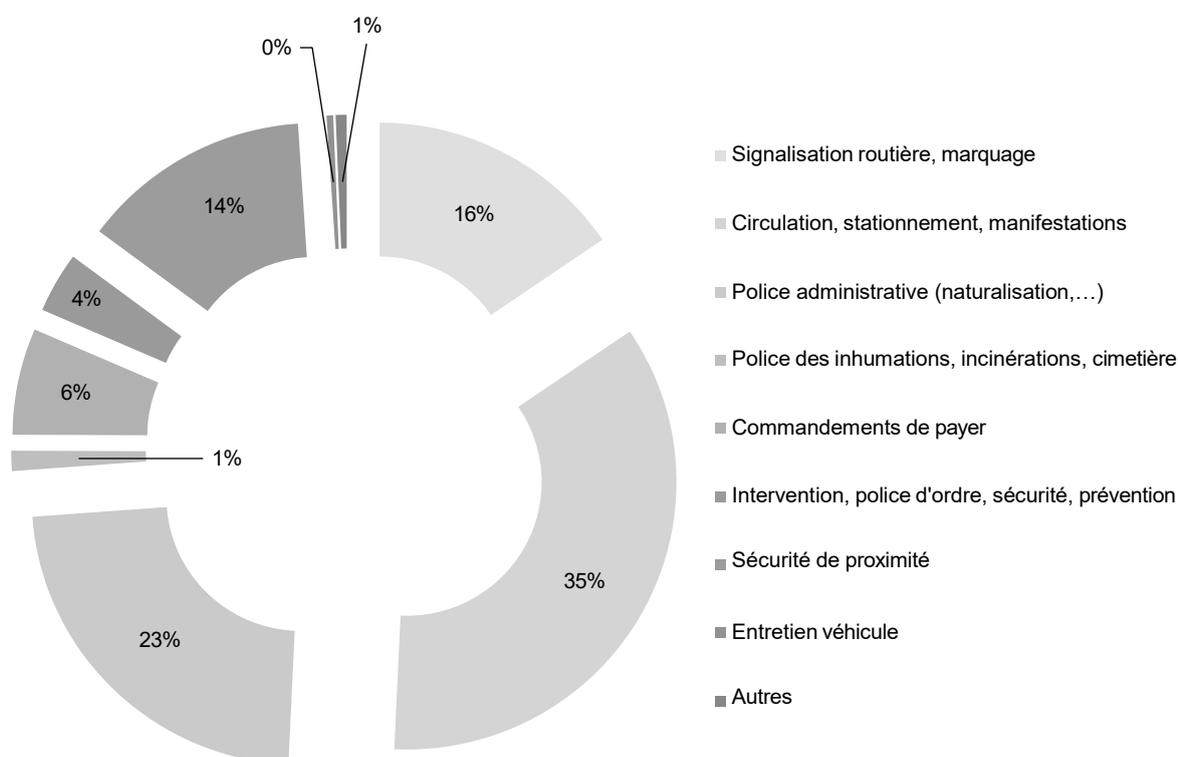
## CAMPING SAUVAGE

Des contrôles spontanés sont effectués sur le territoire communal pour éviter le camping sauvage dans des véhicules ou sous tente.

## REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR COMMUNE

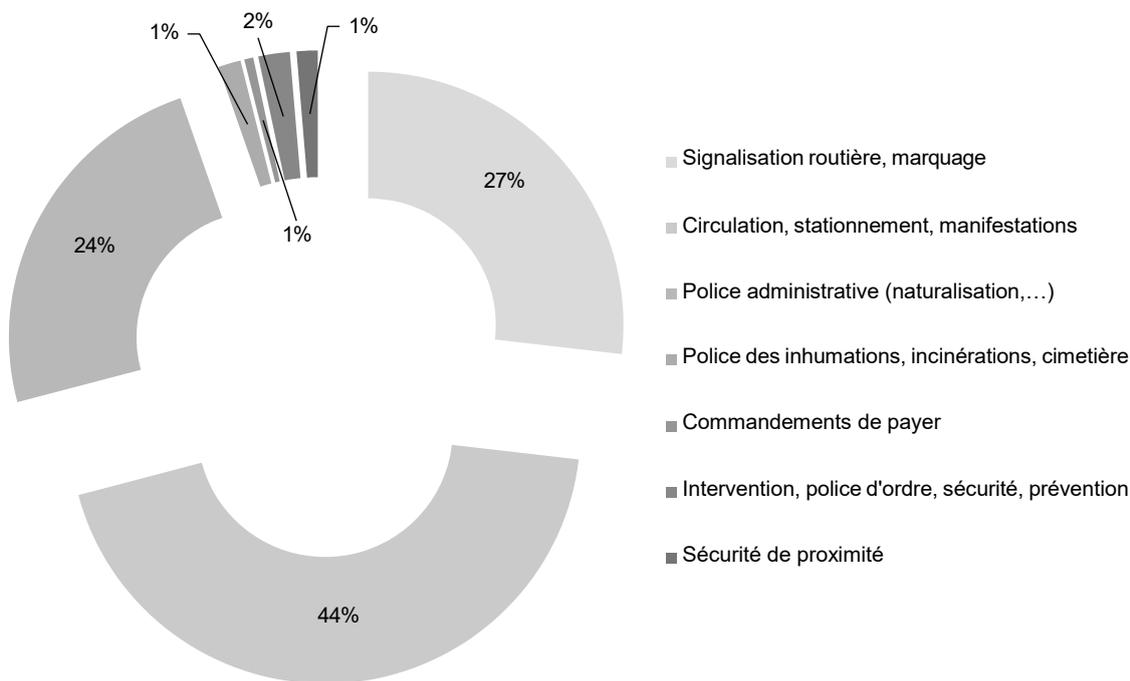
**ASP (Leysin)**

	<b>Heures</b>	
Signalisation routière, marquage	387.50	16%
Circulation, stationnement, manifestations	882.00	35%
Police administrative (naturalisation,...)	577.50	23%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	30.50	1%
Commandements de payer	161.00	6%
Intervention, police d'ordre, sécurité, prévention	91.50	4%
Sécurité de proximité	345.00	14%
Entretien véhicule	10.00	0%
Autres	16.50	1%
<b>Total</b>	<b>2 501.50</b>	



**ASP (Ormont-Dessous)**

	Heures	
Signalisation routière, marquage	141.00	27%
Circulation, stationnement, manifestations	231.50	44%
Police administrative (naturalisation,...)	125.00	24%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	7.50	1%
Commandements de payer	3.00	1%
Intervention, police d'ordre, sécurité, prévention	10.50	2%
Sécurité de proximité	7.00	1%
<b>Total</b>	<b>525.50</b>	



**STATISTIQUE ANNUELLE DE LA POPULATION**  
**(selon SCRIS<sup>1</sup>)**

	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Suisses	1'794	1'808
Etrangers	1'843	1'944
<b>Total</b>	<b>3'637</b>	<b>3'752</b>

**RECENSEMENT ANNUEL**  
**(établi par le contrôle des habitants)**

	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Suisses établis	1'792	1'806
Etrangers B + C	1'769	1'868
Carte diplomatique	4	4
<b>Total résidents à l'année</b>	<b>3'565</b>	<b>3'678</b>
Suisses séjour	48	40
Etrangers séjour	9	9
Saisonniers L	80	82
Requérants d'asile	54	204
<b>Total population de Leysin</b>	<b>3'756</b>	<b>4'013</b>

soit au total pour 2022 : Suisses : 1'846 (1'840) Etrangers : 1'877 (1'778)

Représentant plus de 100 nationalités différentes, notamment : Allemagne 32, Belgique 33, Canada 34, Chine 211, Corée 16, Erythée 11, Espagne 72, Etats-Unis 147, France 357, Italie 120, Japon 144, Mexique 38, Pays-Bas 20, Pologne 29, Portugal 160, Royaume-Unis 117, Russie 45, Serbie 27, Taiwan 8, Thaïlande 12, Ukraine 109, Vietnam 32.

<b>Etudiants écoles privées</b>	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Leysin American School	289	293
Kumon Leysin Academy	102	93
SHMS – SMU *	332	417
Malvern	20	45
<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>848</b>

\* y compris les étudiants ne séjournant plus à Leysin, car en stage en d'autres lieux, mais toujours inscrits dans notre commune selon les directives du Service de la population.

<sup>1</sup> SCRIS : Service cantonal de recherche et d'information statistiques

<b>Evènements enregistrés dans l'année</b> personnes <b>inscrites</b> au Contrôle des habitants	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Naissances	11	17
Décès (habitants ou résidents)	29	23
Mariages	8	10
Divorces	4	15
Naturalisations suisses domiciliés	14	32
Arrivées, retours	984	1'386
Départs	948	1'061
Nombre de ménages	1'429	1'474

## **DECES**

26 décès ont été enregistrés en 2022 dont 23 personnes étaient domiciliées à Leysin, soit :

MARZAROLI Maria - 1934

GARCIA Marc - 1963

BACHMANN-FROMENT Marina - 1959

VAN OSTADE Jacobus – 1933

MARTIN Pierre Claude - 1944

HUGUENIN-VIRCHAUX Raymond - 1933

GUEx Liliane - 1933

AMIGUET Tania - 1964

MASCIOTTA Emanuele - 1967

BEGUELIN Fernand - 1935

PEARCE Johnathan - 1968

SUZUKI Ai - 2005

SUMI Claudine - 1944

BLATTER Ernst - 1919

GIRARD Marie-France - 1952

KNEBEL René - 1931

MORENO GINES Juan - 1940

GIDDEY Marinette - 1933

POMATHIOD Madeleine - 1933

CUCHE Olivier - 1951

LO BUE Antonio - 1938

KÖLLA Johannes - 1927

BORGHI Alexandra - 2022



## Rapport de gestion des forêts

EXERCICE 2022



**GROUPEMENT  
FORESTIER**  
*Leysin-Les Ormonts*

### SOINS AUX PLANTATIONS

Ces dernières années, la priorité a été donnée au rajeunissement naturel. Lors des martelages de coupes, nous créons des ouvertures dans le peuplement pour amener de la lumière et de la chaleur au sol afin de favoriser la germination des graines. Les jeunes arbres issus du peuplement environnant sont bien adaptés aux conditions locales et plus résistants. Des plantations ponctuelles de nouvelles essences seront effectuées dans le cadre du changement climatique et de l'adaptation de nos forêts. L'épicéa est celui qui en souffre le plus. Dans l'idée de maintenir du résineux et des forêts résistantes, nos prochaines plantations doivent tenir compte de ce phénomène et nous devons ajuster les variétés, notamment en choisissant du chêne ou du châtaignier, du mélèze voire du douglas. Tout ce qui pourra s'installer naturellement sera d'autant plus adapté et résistant.

#### Douglas :





On constate globalement une augmentation du gibier, notamment du cerf qui passe l'hiver dans la vallée alors que ce n'était pas le cas auparavant. Par ailleurs, les sangliers posent également problème à l'agriculture. Les plans de tir ont été augmentés et effectués à 100%. Pour le moment, le service de la faune continue à maintenir une pression suffisante sur les effectifs.



Dégâts d'écorçages et abrutissement



Un autre phénomène modifie nos activités, il s'agit des plantes invasives avec en tête le Buddleia (arbre à papillons). Celui-ci prolifère très rapidement et ne laisse que très peu de chance au rajeunissement naturel en place. Il se propage également le long des ruisseaux, en raison de la dissémination des graines.

### **SOINS AUX JEUNES PEUPEMENT**

Les surfaces de fourrés et perchis jusqu'à un diamètre de 20 cm ne sont pas très nombreuses et déjà traitées les années précédentes. Il n'y a pas donc pas eu de soins aux jeunes peuplements cette année.

### **CHABLIS - COUPES DE BOIS**

#### **Exploitation des chablis (bois versés, malades ou bostrychés)**

Les dernières années ont été marquées par une augmentation des chablis notamment des bostrychés. Toutefois, à Leysin les volumes restent relativement faibles. Nous avons exploité deux foyers dont un aux Charbonnières et l'autre à la Carrière des Chamois. L'année 2022 a été marquée par la sécheresse et les conditions furent très favorables au développement des insectes. Il était donc difficile d'intervenir partout au bon moment et nous avons effectué jusqu'à trois interventions aux mêmes endroits. La lutte contre le bostryche nous a occupés jusqu'à fin octobre et a causé du retard sur le début des coupes normales. Nous avons donc peu abattu de bois sain sur la commune en automne.

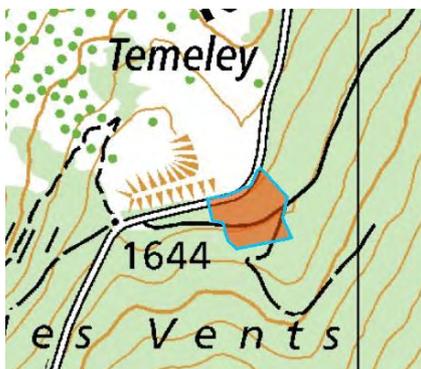
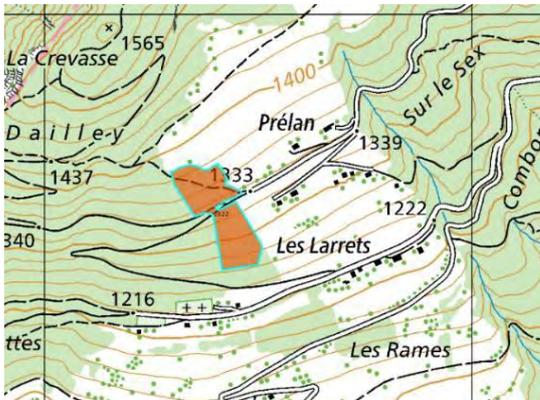
## DOMAINES ET FORETS

Charbonnières	17 m <sup>3</sup>
Charbonnières, laissé sur Place (LP)	21 m <sup>3</sup>
TLML Joux des Vents, laissé sur Place (LP)	75 m <sup>3</sup>
Carrière des Chamois	27 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>140 m<sup>3</sup></b>
Total bois LP	96 m <sup>3</sup>
Total bois débité	44 m <sup>3</sup>

### Coupes normales

Voici un récapitulatif des volumes exploités :

Les Combettes	35.00 m <sup>3</sup>
TPC Rennaz	92.00 m <sup>3</sup>
Les Feuilles	6.80 m <sup>3</sup>
Prélan	142.62 m <sup>3</sup>
Carrière des chamois	166.23 m <sup>3</sup>
Joux des Vents	120.00 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>562.65m<sup>3</sup></b>



Coupe de Prélan, carrière chamois, Joux des vents

**BILAN DE GESTION**

Description	Unité	Quantité annuelle selon les baux	Surface ou volume effectués en 2022	Résultat
Indemnité de base	CHF	46'000.-		
Soins aux plantations	are	0	0	0
Soins jeunes peuplements	are	100	0	- 100
Coupes (m3-st)	m <sup>3</sup>	1'000	562.65	- 437.35
Chablis débardés	m <sup>3</sup>	0	44	+ 44
Chablis laissés sur place (LP)	m <sup>3</sup>	0	96	+ 96
Vente des bois *	m <sup>3</sup>	1'000	606.65	- 393.35

\* La majeure partie des chablis sont écorcés et laissés en forêt, ce qui explique que le volume vendu est inférieur au volume coupé.

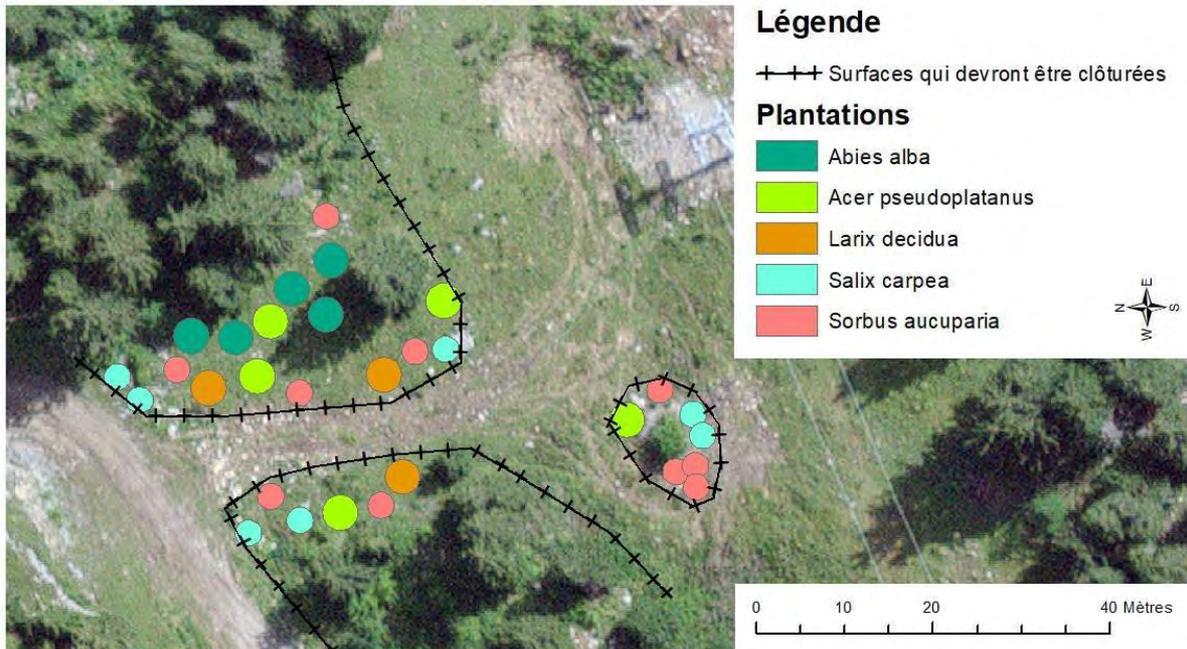
**ECOLES**

Nous avons accueilli plusieurs classes au Suchet. Les thèmes développés étaient « la forêt - le bois - le métier de forestier ». Nous en avons profité pour réparer et entretenir les tressages de branches que nous avons réalisés l'année dernière avec les élèves de Leysin. Ceux-ci permettent de délimiter des secteurs non piétinés pour y favoriser le rajeunissement naturel.



**REBOISEMENT COMPENSATOIRE TELE LEYSIN – COL DES MOSSES – LA LECHERETTE SA**

Nous avons effectué des reboisements dans le secteur « Combe de Bar » en compensation au défrichage définitif induit par le projet. Il est prévu d'étoffer une amorce existante de bosquet.



**DGMR - ABATTAGE DES ARBRES – ROUTE CANTONALE (RC 709)**

Nous avons débuté les abattages le long de la RC 709 pour le compte de la Direction générale de la mobilité et des routes.

R 7 La



### INFORMATIONS DIVERSES

#### **Bois de service et bois énergie :**

Le volume de plaquettes vendu en 2022 provenant du hangar du Sépey et des Diablerets s'élève à 4'596 m<sup>3</sup>/plaquettes. Cela représente environ 1'838 m<sup>3</sup> de bois brut.

Le marché des bois de construction est toujours demandeur mais nous avons constaté un léger tassement des prix depuis le milieu de l'année (environ 5.-/m<sup>3</sup>). Les prix devraient encore baisser en début d'année prochaine sur tous les assortiments.

Seul le bois énergie a le vent en poupe et devient même rare à trouver. Bon nombre de personnes ont commencé à faire des réserves dès le mois de juillet et au mois de novembre nous n'avions plus de bois sec en stock. Le phénomène a été constaté dans toute la Suisse. Comme toutes les énergies, le prix du bois de feu a augmenté de 10 à 20% selon les régions.



**10 ans du GFLO**

Le groupement forestier a fêté ces 10 ans d'existence en 2022. Nous avons invité la population à se joindre à nous autour d'une meule à charbon qui a duré 10 jours environ. Les écoliers des trois communes ont aussi participé en décorant les sacs de charbon, apprenant comment se construit une meule et utilisant les différentes animations forestières dans le cadre de leurs joutes sportives.



*Montage de la meule avec les élèves et le charbonnier Jean-Pierre Rausis*



*Animations diverses et chaise géante (posée par la suite au Col des Mosses)*



*Allumage de la meule*



*Ouverture de la meule*



*Sacs de charbon décorés par les enfants de la vallée*

Plus de trois tonnes de charbon ont été vendues et le montant correspondant utilisé pour l'achat de plants au Sénégal. Ces arbres ont été plantés sur place par l'équipe du GFLO et une partie des membres du comité en octobre. Ils vont servir à reformer la mangrove et protéger de l'érosion les terrains côtiers de la Casamance.





*Tri des cosses de palétuviers*



*Plantation des cosses de palétuviers à marée basse*



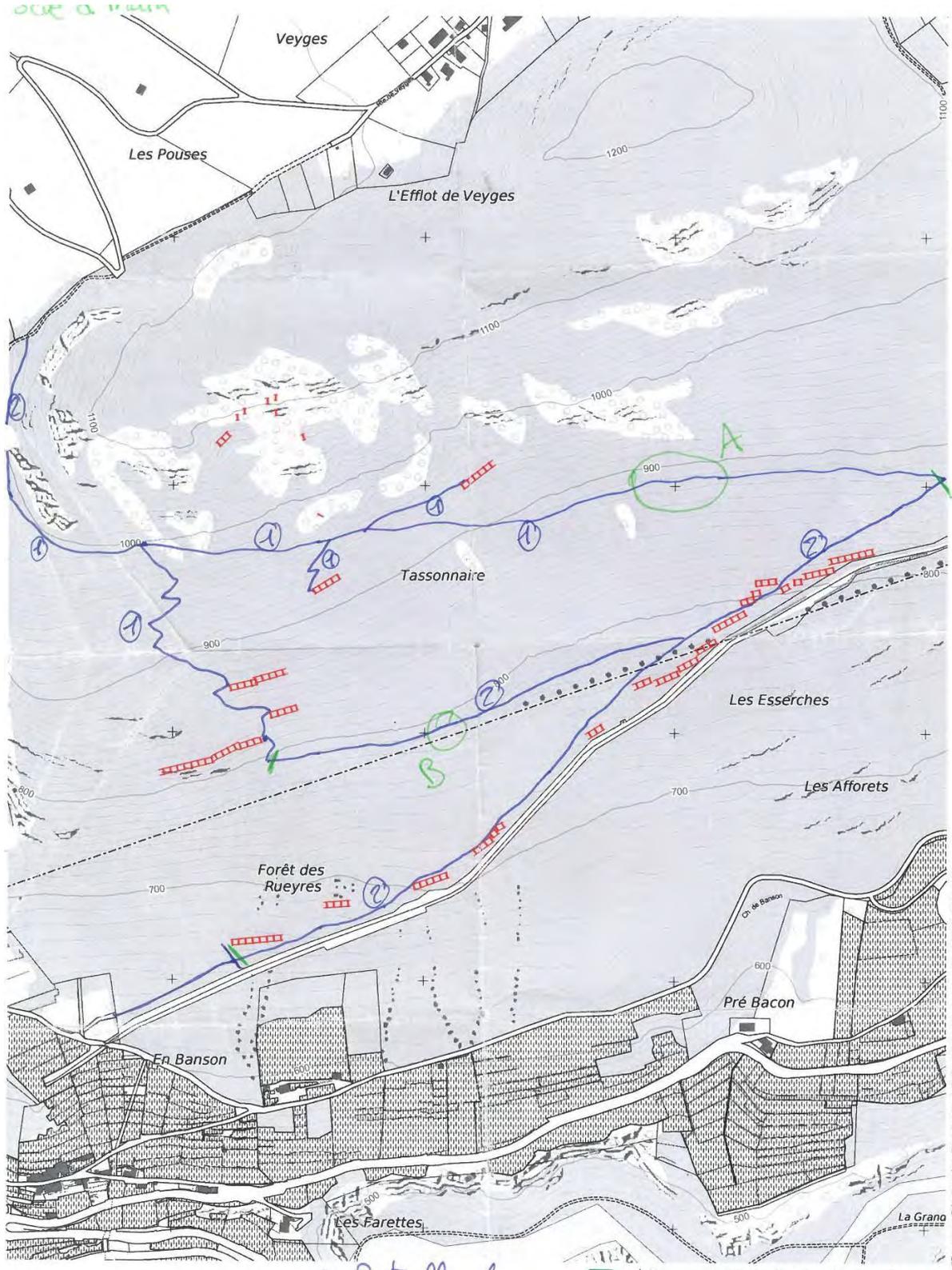
*Plantation de niaoulis et filaos sur d'anciennes parcelles défrichées*



*Constatation des dégâts causés par la montée de l'océan sur le littoral. En rouge, l'emplacement de la berge il y a 3 ans*

**EFFLOT DE VEYGES**

Dans le cadre du syndicat de l'Efflot de Veyges, le GFLO a organisé une visite du secteur avec le comité et son président. Le but était de faire découvrir l'endroit pour certains et de montrer les travaux d'entretien et de réparations réalisés.



Sources: Géocommunes Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, CH 3003 Barme

### NOUVEAU GARDE FORESTIER

Suite au départ de notre collègue Sylvain Deillon, le poste a été remis au concours, malheureusement sans succès. Nous avons alors laissé l'annonce active sur notre site et un dossier intéressant nous est parvenu. Il s'agit d'Arnaud Giovanolla de Muraz qui suit actuellement l'école de Garde Forestier de Lyss jusqu'en septembre 2023. Il a effectué son deuxième stage au GFLO en automne et tout s'est bien passé. Il est engagé pour le 1<sup>er</sup> octobre 2023.



### NOËL EN FORÊT

Nous n'avons pas organisé de Noël en forêt cette année, sachant que celle-ci était déjà bien remplie au niveau des manifestations avec notre équipe. Le prochain aura lieu à Ormont-Dessous.

Au terme de ce reflet des principales activités de ses dicastères, la Municipalité tient à adresser ses remerciements chaleureux au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la collectivité. Elle souhaite qu'avec l'engagement de chacun, notre Commune, ses autorités et son personnel continuent à accomplir leurs tâches avec compétence et efficacité.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN, DANS SA SEANCE DU 28 JUIN 2023

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité

Ouï le rapport de la Commission des Finances

Ouï le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

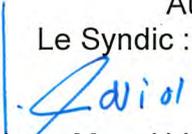
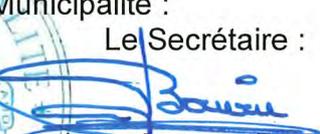
### DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

\*\*\*\*\*

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2023.

Au nom de la Municipalité :  
Le Syndic :  Jean-Marc Udriot  
Le Secrétaire :  Jean-Jacques Bonvin

